

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$6 00
UNION POSTALE	\$9 00
Édition hebdomadaire	
CANADA	\$2 00
ETATS-UNIS	\$2 50
UNION POSTALE	\$3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

L'ARTICLE X A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

La proposition de M. Doherty

Les délégués canadiens tiennent, aujourd'hui, l'affiche au congrès de Genève. M. Doherty a formellement demandé la suppression du fameux article X du pacte constitutif de la Société des Nations. Cet article X, c'est un texte avec lequel nos lecteurs sont depuis longtemps familiers. Dès la publication du traité de Versailles, où pour la première fois apparut le texte du pacte, nous en avons signalé l'extraordinaire portée. Elle frappait du reste tous ceux qui s'arrêtaient à lire, d'un peu près, cette curieuse pièce.

Qu'on se rappelle les paroles fatidiques du texte français: Art. 10. — Les membres de la Société s'engagent à respecter et à maintenir contre toute agression extérieure l'intégrité territoriale de tous les membres de la Société. En cas d'agression, de menace ou de danger d'agression, le Conseil agit aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation.

Si les mots ont un sens, cela signifiait donc pour tous les Membres de la Société des Nations, pour nous comme pour les autres, l'obligation de protéger, suivant les directions du Conseil de la Société, contre toute agression extérieure, l'intégrité territoriale de tous nos coassociés; cela pouvait, cela peut, si l'article est un jour mis en vigueur, nous jeter dans toutes les bagarres mondiales.

Au Canada le texte ne fit qu'assez peu de bruit. Nous n'avons pas encore pris l'habitude de nous occuper des conséquences de nos actes en matière de politique internationale. Aux Etats-Unis, ce fut autre chose. Le désir des Américains de conserver leur pleine liberté d'action fut violemment stimulé par les Irlandais-Américains qui voyaient dans l'article X une nouvelle chaîne passée au cou de l'Irlande. Il n'est pas exagéré de dire que c'est l'article X qui a été la cause principale du rejet de la Société des Nations par le peuple et les législateurs américains.

Et plusieurs soupçonnent, aujourd'hui, que c'est pour faciliter l'entrée des Etats-Unis dans la Société d'où ils se sont exclus, que les délégués canadiens mènent l'attaque contre l'article X. Ceux-ci s'en défendent et, pour prouver qu'ils obéissent à des préoccupations d'ordre purement canadien, déclarent que leur attitude d'aujourd'hui n'est que la suite et la confirmation du mémoire adressé à la Conférence de la Paix par sir Robert Borden, d'un arrêté ministériel dont le texte n'avait pas encore été publié au Canada et de déclarations (qui n'ont guère frappé le public dans le temps) faites au parlement canadien. — Nous avons signé, dit l'un d'eux, en dépit de nos répugnances, parce que nous croyions que nous aurions plus de force pour combattre l'article X du dedans que du dehors, que cette lutte à l'intérieur de la Société des Nations serait plus efficace qu'une protestation expresse du parlement canadien.

Nous avons signé tout de même... Et qu'avons-nous signé? Un texte qui, d'après le mémoire de sir Robert Borden, rappelle aujourd'hui sir George Foster, nous lie au maintien de frontières dont l'événement a démontré l'inopportunité; un texte qui d'après une déclaration de M. Doherty que cite la Gazette de ce matin, est un "humbug", ne saurait être mis en vigueur, est injuste, auquel nous (du Canada) sommes opposés en principe, etc.

Humbug! Le mot est violent et peut-être excessif. Personne n'a jamais été très sûr que le Canada se verrait un jour obligé, si l'Angleterre n'y avait point d'intérêt, de garantir l'intégrité des frontières de nos coassociés du Siam ou de la Libérie, mais plusieurs ont vu dans la signature du Canada un nouveau lien qui l'attacherait à la fortune de l'Empire britannique, qui le lierait au maintien de son intégrité territoriale. Des juristes éminents ont même cru voir là l'explication de ce fait extraordinaire que, dans le préambule du Traité de Versailles, il n'est question, parmi les hautes puissances contractantes, que de l'Empire britannique, alors que, dans le pacte de la Société des Nations, partie du même traité, il est question à la fois de l'Empire britannique et du Canada (ainsi que des autres Dominions, du reste).

Nous ignorons, au moment où nous terminons cet article, quelle sera l'issue de la lutte engagée par M. Doherty; mais il n'était pas mauvais de noter tout de suite le jugement que porte sur ce fameux article X notre ministre de la Justice. Il sera intéressant aussi de voir quelle attitude prendront à ce propos les représentants du gouvernement britannique. Ils ont des cartes à jouer sur tous les points du globe, et le maintien de l'amitié anglo-américaine n'est pas leur moindre objectif.

Omer HEROUX.

BILLET DU SOIR

LES REVUES

Une vraie puissance que nos revues! J'admire l'habileté qu'on met à en bannir toutes les insignifiances. Nos revues — exception faite de quelques-unes — reposent l'esprit. Plus substantielles que le journal, moins étudiées que le livre, elles sont d'une mesure moyenne, d'une influence modeste, d'un crédit limité, dont il semble que ce soit le propre de nous revues de ne pas trop les lire. Ces revues nous paraissent volontiers de ne plus les recevoir et voilà ce que l'appelle une belle humilité.

Elles ont donc! C'est touchant, les images! Nos grands hommes, nos places publiques et privées, nos villes bien portantes, une laurade que les correcteurs n'ont pas su intimider, le pont Victoria, tout cela, mais saluez, c'est de la patrie qui passe. Bienfaits de l'enseignement concret dont la lumière frappe l'imagination du peuple!

Les articles sur la politique du pays transforment, renforcent, dirigent la volonté, mettent en déroute l'armée des préjugés et font briller l'étoile de la vérité. Ce sont de belles pièces que l'on peut très bien lire après d'autres.

Le cœur de nos revues — un petit cœur sensible et qui se donne avec le charme d'une fleur émue — est une tendresse d'enfant — c'est l'âme d'un roman.

Une jeune fille, avec des beaux yeux comme ça, rêve. Un jeune homme s'enrême. La jeune fille offre du strop au jeune homme qui l'accepte et s'en trouve mieux. Le jeune homme ne dort plus. La jeune fille, dit le pauvre petit, vous n'ignorez pas qu'on a dit: "Moi, j'aimerais pas qu'on a dit: "elle s'ennuie et ennuie."

Quelques jours plus tard, c'est le matin clair, le pommier en fleurs, l'orange d'un clocher qui s'éveille, la solennité et la joie bêtes des serments. Ce roman est intitulé: "Deux oiseaux dans un nid."

Il est cependant, si l'on considère les braves leçons qu'on en tire, le sérieux, le soufflé de vie qui l'anime, ne vaut le courrier.

"CHEVEUX D'AMBRE"

Chère mignonne, vous êtes un grand bébé! Pourquoi cette humeur. La vie est si belle, si douce. L'on vous aime, mais oui, l'on n'oublie pas de vous le dire, voyez! Ça n'est pas grave. Charles peut vivre loin de vous, je sais pourtant qu'il pensera, toute sa vie, à la première qui l'a chéri.

PASTEL DE FRANCE :

Soignez votre santé, mon petit ami. Il faut vous conserver pour votre famille, pour votre amour, pour notre patrie, pour la race canadienne. Lisez Bernardin de Saint-Pierre, cela saura vous distraire. Soyez gai comme un pinson et léger comme une plume.

BEBE ROSE :

Quel joli pseudo vous avez choisi! C'est frais comme une brise de vergers! Vous m'écrivez très rarement, Bébé Rose, et comme c'est mal! Votre style est celui d'un petit enjoleur. Gamin Bébé Rose, va!"

Voilà ce que j'appelle une force nationale.

Jean MEROLLES.

GOUTTES DE LAIT ET GARDERIES

EN MARGE DU RAPPORT DU COMITÉ DU CONSEIL SUPÉRIEUR D'HYGIÈNE POUR LA SAUVEGARDE.

Dans l'analyse du rapport par lequel le Comité pour la sauvegarde de l'enfance soumet au Conseil supérieur d'hygiène un plan de lutte contre la mortalité infantile, nous en étions à la suggestion des moyens de prévention contre les décès résultant des causes post-natales. Le lecteur se rappelle que nous avons indiqué déjà que l'objectif général de la campagne est de réduire, de moitié si possible, le nombre des victimes de la mortalité précoce, dans notre province. Tous les ans, nous perdons de douze à treize mille enfants, dans la province; il s'agit donc d'en sauver six mille au plus. Il suffit de se remémorer du même coup l'objectif de la campagne, le nombre d'enfants que l'on se propose de sauver, la réserve que l'on veut de porter à l'accroissement de notre capital humain, pour que nous saisissons toute l'importance que nous accordons au rapport du Comité qui lui indique les directives qu'elle devra suivre.

Naguère nous avons écrit, après avoir constaté les résultats impressionnants obtenus par les gouttes de lait ou la mortalité est étonnamment basse parmi les nourrissons qui les fréquentent, que l'on devrait créer ces consultations dans toutes les paroisses de la province. Cela est peut-être impossible; mais c'est l'idéal vers lequel nous devons tendre. Le comité préfère donner aux gouttes de lait le nom moins poétique, et plus clair de consultations de nourrissons. Ce sont véritablement, dit le rapport, des centres d'enseignements de puériculture, et nous ne devons pas oublier, comme on incline parfois à le penser dans le public, de simples dépôts de lait.

Pour organiser ces consultations de nourrissons, il faudra mobiliser une classe dirigeante de toutes les paroisses.

Notre clergé dévoué, on le sait, non seulement aux intérêts moraux, mais encore aux intérêts matériels de la population, prendra, en maints lieux, la direction de ce mouvement. Il faudra comme l'indiquent ailleurs le rapport, que l'on profite de ce que nous avons déjà créé, c'est-à-dire, que les organisations des grandes villes, comme celles de Montréal, devront fournir les renseignements voulus sur les résultats obtenus et sur les diverses modalités d'action. La campagne entreprise à travers toute la province, ne doit désintéresser aucune région; mais toutes doivent travailler coudes à coudes pour assurer le succès final. Des économistes et des sociologues ont signalé et nous les remercions, nous ne savons pas d'ordinaire faire profiter les autres de nos propres expériences, leur éviter les erreurs où nous sommes tombés. C'est contre cet esprit particulariste que le Comité a trouvé un bon moyen de le combattre en suggérant la fédération des consultations de nourrissons.

La crèche ou la garderie est le complément de la consultation de nourrissons; elle est destinée on le voit à recevoir l'enfant dont la mère est obligée de travailler hors du foyer. La meilleure façon d'assurer le succès des crèches dans les grandes villes, c'est de multiplier leur nombre et d'en créer une dans toutes les paroisses, afin que la mère contrainte à la triste nécessité de gagner sa vie, n'ait pas, se rendant au travail ou en rentrant, à parcourir de longues distances, mais qu'elle puisse trouver, à proximité de sa demeure, l'un de ces asiles brefs où elle saura que son enfant sera tout le jour à l'abri du lait mauvais et des soins inintelligents. Nous avons des garderies à Montréal; mais nous n'en avons pas assez. Il faut développer celles que nous avons et multiplier les autres. Dans le centre, par exemple, où la superficie des paroisses n'est pas grande à raison de la densité de la population, il suffira souvent d'une garderie vaste, mais plus économiquement administrée, à frais communs que deux ou trois petites garderies, pour deux ou trois paroisses contiguës; mais à la périphérie, ce ne serait pas trop d'une garderie par paroisse.

On a réalisé dans la paroisse Saint-Jacques, la centralisation des œuvres. C'est une vieille paroisse qui dispose de ressources que ne possèdent pas toutes les autres; mais c'est là la solution qu'on doit rechercher. Grouper les œuvres constituer un noyau central autour duquel on développe.

Avec la crèche, la consultation de nourrissons ne sera pas encore complète; il lui manquera l'Assistance maternelle au bureau de laquelle il serait logique d'installer la consultation pour mères expectantes.

Louis DUPIRE.

BLOC-NOTES

Notre dette

Les journaux ministériels ont signalé, il y a quelques semaines, un

Nos amis nous écrivent... LA PRESSE ET LE COMMERCE

Un brave navigateur de Berthier-en-Bas, nous écrit:

"Vous trouverez ci-joint \$12 pour mon abonnement au Devoir. Je m'engage à payer désormais ce prix d'abonnement; car, je crois comme vous qu'il faut une presse qui parle quand les autres n'ont pas le temps, le goût ou la liberté de parler."

Simple enfant du peuple, c'est au Devoir que je dois d'aimer doublement mon pays et ma race.

Tant au point de vue religieux que national, votre journal fait, à mon avis, un très grand bien, et j'estime que c'est un devoir de lui apporter tout l'appui dont on est capable. Il donne à ses lecteurs le goût de ce qui est bon, grand et noble, il doit être pour nous un objet de juste fierté. J'espère qu'il recevra tout l'encouragement qu'il mérite.

Votre bien dévoué,
J.-Edmond BUTEAU,
navigateur.

Cet hommage d'un "enfant du peuple", nous est doublement précieux. On admirera avec quelle robustesse logique ce lecteur passe aussi de la pensée aux actes. Estimant que l'action du Devoir est bienfaisante, il prend tout de suite le premier moyen qui soit à sa portée pour en assurer la perpétuité et l'extension.

Si tous ceux de nos amis qui pensent comme notre correspondant passaient aussi rapidement aux actes, nous aurions vite le moyen de donner à l'œuvre une extension nouvelle.

Une lettre d'un prêtre de la région de Montréal, souligne un aspect de la question de la presse au point de vue de personnes sages, mais qui, pour les journaux, a une importance considérable. Elle dit:

"Vous refusez, dans l'intérêt public, toute une série d'annonces. Il y a quelque temps, votre journal restait étranger à une campagne de propagande de l'Armée du Salut, qui a trouvé son écho jusque dans l'un de nos quotidiens français. Ceux qui savent quelle place l'annonciation tient dans le budget des journaux, comprennent quel sacrifice le Devoir fait en se privant de ces ressources."

Je tiens à vous en témoigner ma reconnaissance et à vous offrir comme léger dédommagement cette modeste offrande.

Du seul fait de son caractère, la

commencement de baisse de notre dette nationale. D'aucuns ont aussi, depuis ce temps, publié des calculs d'après lesquels le Canada acquitterait l'ensemble de sa dette de guerre d'ici 1937. Tout cela est assez fantaisiste; car si le total de notre dette à fléchir quelque peu, il y a deux ou trois mois, cela fut accidentel. Un état paru ce matin indique que, malgré des recettes de plus en plus considérables, la dette a repris son ascension. D'après le rapport de l'ensemble des recettes ordinaires du fisc, à Ottawa, pour l'année 1919, l'ensemble des recettes a été de \$218,000,000; pendant la même période, cette année, les recettes ont été de plus de 296 millions. D'autre part, les dépenses courantes ont passé de 202 millions et demi à 238 millions. A l'heure présente, la dette, qu'on avait dit être en train de diminuer, se totalise à tout près de 2 milliards 300 millions, soit 26 millions de plus qu'au premier novembre 1919. Pour un pays qui entreprend de diminuer sa dette, et qui veut éteindre en dix-sept ans celle qu'il a accumulée pendant la guerre, nous paraissions aller à rebours, ces semaines-ci.

Un plébiscite

Les dépêches d'il y a quelques mois nous parlaient de la popularité extrême du premier ministre Vénizelos, en Grèce. Il y a deux semaines, aux élections, Vénizelos a été élu, et il a même dû quitter le pouvoir. Il y avait donc quelque exagération quant à la popularité de cet homme politique. Toujours selon l'information que nous distribuent les agences de presse, l'ancien roi Constantin était d'une extrême impopularité, dans le pays dont il fut le chef, pendant des années. Or, ce matin, d'après les dernières nouvelles, le plébiscite enregistra ces jours-ci, en Grèce, est favorable sur toute la ligne au retour de Constantin sur le trône, quand même cela signifierait des armées à la Grèce, du côté des Alliés. Il est donc évident que Vénizelos, préparé le plébiscite, paraissent avoir tenté d'intimider les Grecs, s'il faut en croire l'information. Evidemment, ce qu'on nous a dit l'envers de la vérité. Nous ne sommes pas au courant sur les affaires d'Europe que sur ce qui se passe en Grèce?

Une autre fusion

Deux autres quotidiens canadiens viennent de se fusionner, le "Times" et le "News" de Moose-Jaw, Saskatchewan. Le premier vient d'être le second, qui disparaît par suite, dit-il, du coût de production de plus en plus élevé des journaux. C'est la sixième ou septième fois, depuis quelques mois, que des quotidiens publiés depuis assez longtemps meurent, dans l'impossibilité où ils sont de faire face à la cherté de plus en plus grande du papier et de tout ce qui sert à faire un journal. Les journaux qui ont affaire à des lecteurs

presse qui met au-dessus de tout le soul des intérêts religieux et nationaux, s'interdit toute une catégorie de ressources, en même temps qu'elle s'oppose, contre elle, de dangereuses animosités. Et cela ne l'empêche point d'avoir à payer le même prix que les autres pour son papier et sa main-d'œuvre.

C'est un désavantage — nous parlons de toute la presse du même type — que devraient s'attacher à compenser tous ceux qui estiment utile que les imaginations et les volontés ne soient pas sollicitées par toute une série d'annonces dont ils déplorent la présence dans d'autres feuilles.

Les souscriptions, directes ou indirectes (dons purs et simples, souscriptions d'actions, abonnements payés à un prix supérieur au tarif, abandon d'obligation) ne sont évidemment qu'une façon d'aider l'œuvre. La propagande proprement dite en est une autre, et très puissante. Certains de nos amis savent avec habileté et dévouement associer les deux procédés. C'est ainsi qu'un de nos amis du bas du fleuve, qui n'en est pas à ses premières armes, nous transmet du même coup cinq abonnements à l'édition quotidienne et des souscriptions au montant de plus de \$200.

"Je suis bien décidé, nous écrit-il, à ne pas cesser de travailler à la propagande du 'Devoir' et à l'aide qu'il faut lui donner. Je veux tâcher d'obtenir un aussi grand nombre que possible de petites souscriptions et établir ainsi entre la plus grande diffusion des saines idées parmi le peuple et l'aide matérielle des souscriptions plus élevées venant d'une seule bourse une sorte d'équilibre qui assurera le succès matériel et moral de votre œuvre."

On ne peut placer l'édition quotidienne, notre ami place le Devoir hebdomadaire.

Un autre ami, de la même région, transmet cinq souscriptions et un abonnement, et écrit:

"J'ai confiance qu'un peu plus tard je pourrai faire quelque chose de mieux pour votre œuvre magnifique. Le cœur ne manque pas."

"Je me permets de garder le ticket de reçus pour abonnements, espérant le remplir d'ici peu."

Combien d'autres, dans une certaine mesure au moins, pourraient imiter ces exemples, et quel essor prendrait l'œuvre, si de pareils efforts se multipliaient! — O. H.

prêts à consentir quelques sacrifices pour assurer leur survie peuvent accroître leurs taux d'annonces, leur prix de vente et d'abonnement; mais cela ne peut se faire indéfiniment, et c'est pourquoi plusieurs journaux ont déjà dû cesser de paraître. On peut être certain que ces dispositions ne sont pas dans l'intérêt du public, pas plus que dans celui des annonceurs; car, laisser se former un monopole des quotidiens, c'est s'exposer, pour l'annonceur, à payer plus cher que jamais de son annonce, et pour le lecteur et l'abonné, à être renseignés de façon plus ou moins imparfaite et, souvent, dans le sens de telle ou telle combinaison financière, aujourd'hui que la finance se glisse dans tous les domaines et à tout intérêt à doser l'information au public, de façon à l'amener à prendre telle ou telle attitude, qui ne concorde pas toujours avec l'intérêt bien entendu du pays.

Le retour à la terre

On en parle plus que jamais, de ce temps-ci. Des organes financiers y voient le seul remède à la crise de l'époque, au Canada comme ailleurs. Des organes de parti soulignent aussi la nécessité de ce retour au sol. C'est qu'il s'impose; une vérité de tous les temps, c'est celle selon laquelle l'homme, penché vers la terre et qui la fait produire, est dans une posture économique supérieure à celle de l'homme embauché dans les usines, exposé à chômer à la première crise venue.

G. P.

LA POLICE

UNE DÉCLARATION RECONFORTANTE.

Les contribuables seront rassurés par la déclaration de la police. Celle-ci renonce à recourir à la grève en cas de conflit avec la commission administrative. Les négociations continuent. L'une des demandes des gardiens de la paix paraît raisonnable de prime abord. Ils veulent, disent-ils, que leur salaire soit égal à celui payé dans d'autres villes aux employés de leur catégorie. Il faut cependant bien établir cette base: S'il s'agit de villes américaines ou de villes de l'ouest, il est évident que le salaire sera plus élevé que celui payé à Montréal; le niveau général des salaires étant aussi supérieur à ceux payés chez nous, dans tous les autres états ou métiers.

Mais c'est là un problème compliqué et délicat qui pourrait être résolu à la satisfaction générale par une commission d'arbitrage, intelligemment constituée. Les policiers se plaignent de ce que la commission administrative ait refusé un grand nombre de leurs demandes; il est juste de dire qu'elle a fait droit également à plusieurs autres. Mais ils abordent cette fois, les négociations du bon côté et ils peuvent compter sur l'appui de l'opinion publique, que

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONE: Main 7460

SERVICE DE NUIT: Rédaction, Main 5121

Administration, Main 5120

FAIS CE QUE DOIS!

M. Bourassa à Saint-Edouard — La conférence du 9 décembre — Présidence d'honneur de M. Léon Lorrain. — Allocutions de MM. Lorrain et Blain — Programme.

La conférence que M. Bourassa donnera jeudi soir prochain, à huit heures et quart, dans la salle de l'Académie Saint-Paul, coin des rues Beaubien et Saint-Denis, offrira un intérêt particulier pour tous ceux qui, à titre de marchands ou de clients, ont quelque chose à faire avec le commerce. M. Bourassa parlera sous la présidence de M. Léon Lorrain, secrétaire de la Chambre de Commerce, et sous les auspices des groupes de Saint-Edouard, Sainte-Cécile et Saint-Jean-de-la-Croix des amis du Devoir. La conférence sera précédée et suivie d'une petite pièce de M. Delaporte et des Anciens Canadiens, interprétées par les membres du Cercle Saint-Jean-de-la-Croix.

M. Lorrain prononcera une allocution, de même que M. Aldéric Blain, avocat. Au reste, voici le programme même de la séance:

1. "Les Renards", Père Delaporte, S.J.
Personnages:
Le comte de Pamplona
M. Arthur Faillie
Zarilla, écuyer du comte
M. A. Grandmaison
Premier archer
M. Roch Pinsonnault
Second archer
M. Hector Massy
La scène se passe en Espagne

ENQUÊTE REGIONALE

LA GASPESIE

Si l'on veut son développement

SI L'ON VEUT SON DEVELOPPEMENT...

Toutes les richesses naturelles, disions-nous dans notre premier article, se rencontrent dans la Gaspésie. Nous avons déjà passé en revue les pêcheries, le sol, les forêts, les mines, la houille blanche et le pittoresque. Il ne reste plus que le gibier. Arrêtons-nous y quelques minutes.

Il y a trois sortes de gibier: le gibier à plume, le gibier à poil et le gibier... de potence. On ne trouve dans la Gaspésie que les deux premières catégories.

Le gibier à plume abonde. Gaspésie est le pays des grèbes, des plongeurs, des guillemots noirs, des pingouins, des goélands, des fous de Bassan, des cormorans, des bernaches, des becassines, des canards, etc.

Deux colonies: celles de l'Île Bonaventure et du Rocher Percé, intéressent tous les ornithologistes du nouveau monde. On peut donc en parler un peu.

L'Île Bonaventure est à trois milles du village de Percé. Sa superficie est d'environ 6 milles carrés. Elle s'étend, du côté de la mer, sur un front d'écrou de 400 pieds de hauteur, garni d'oiseaux: de guillemots, de pingouins, de macareux et de fous. Ces derniers sont les plus intéressants. On a même pris la peine de les compter. Il y en a 7,500. C'est une espèce devenue rare. L'Île Bonaventure et le Rocher aux Oiseaux des Îles de la Madeleine sont les seuls endroits du Nouveau-Monde où l'on en trouve encore. C'est une richesse, une magnifique annonce: "Venez voir les fous de Bassan..."

Le fou de Bassan — (Sua bassana) en latin — est un oiseau blanc de trois pieds de longueur. C'est le meilleur plongeur du monde. Ils se précipitent, les uns après les autres, comme des sondes, d'une hauteur de plus de 200 pieds. De loin, on dirait des "fèves" s'échappant d'un sac...

Le Rocher Percé, "qui saigne le soir de tout son cœur de pierre", est peuplé de cormorans et de goélands. Ce végétal assemblage a été décrit par l'abbé Ferland:

"Cette ville aérienne se divise en deux quartiers bien distincts: celui des cormorans et celui des goélands. Si un individu d'une des tribus ose franchir la limite assignée à ceux de sa plume, cet empiètement n'est jamais toléré en silence. Un cri formidable, formé de milliers de cris, retentit dans les airs, et se fait entendre à la distance de plusieurs milles; une nuée, semblable à un brouillard épais de neige, s'élève aussitôt au-dessus du camp souillé

nous leur avons promis. Leur engagement à ne point recourir à la grève leur ramènera toutes les sympathies qu'ils s'étaient aliénées; ils mettront encore plus d'atouts dans leur jeu et vaincraient en général la commission administrative si, en se présentant devant elle, ils déclaraient devoir renoncer à contrôler le recrutement de la police et à toute affiliation à toute autre union. Il faudra toujours qu'ils y viennent; qu'ils cèdent de bonne grâce.

Pour le moment, tenant compte des preuves de volonté qu'ils ont données jusqu'ici, nous les félicitons et les engageons à persévérer dans la voie où ils se sont engagés. C'est la bonne.

L. D.

par la présence de l'étranger. Les envahisseurs sont-ils nombreux, une colonne se détache de la masse des habitants du territoire menacé, et décrivant un demi-cercle, va attaquer les ennemis sur les derrières. Comme les défenseurs de la patrie sont toujours plus forts sur le sol natal, les étrangers doivent déguerpir devant les coups de bec et les maledictions de leurs adversaires. Cette petite guerre entraîne de fréquents combats, car à peine se passe-t-il un quart d'heure, sans que des cris aigus nous avertissent que la discorde a lancé ses brandons parmi la gent volatile."

Une loi spéciale, adoptée à la dernière session de l'Assemblée législative, protège ces oiseaux de même qu'une loi fédérale.

Le gibier à poil de la Gaspésie n'est pas moins important que le gibier à plume. Ses grands bois sont tout pleins d'originaux, de caribous, de chevreuils, de martres, de visons, de castors, de loutres, de renards, de lynx, etc.

Un territoire d'une superficie de deux mille cinq cents milles carrés a été mis à part, dit le Statut 6, Édouard VII, chapitre 17, en plein centre de la péninsule, comme réserve forestière, endroit de chasse et de pêche, parc public et lieu de défrassement, sous le contrôle du ministre des terres, pour les citoyens de la province de Québec...

Avis aux Nemrods...

Nous ne saurions terminer cette enquête sans dire un mot de la main-d'œuvre gaspésienne, la plus adroite peut-être du pays, première source, d'après Adam Smith, de la richesse des nations.

"Qui n'a pas rencontré, écrit Errol Bouchette, sur les grèves du bas Saint-Laurent, des groupes d'enfants — quel souvenir! — faisant flotter dans des flaque d'eau d'admirables modèles de goélettes et de chaloupes. Ces petits chefs-d'œuvre reproduisent, jusque dans leurs moindres détails et en respectant les proportions, la carène et le grément de nos bateaux de cabotage; ils ont été façonnés sans autre outil qu'un couteau et par les enfants eux-mêmes. Plus tard, ces enfants deviennent grands constructeurs, sans jamais avoir étudié les éléments de la construction navale, des goélettes sûres et rapides. C'est un talent qu'on retrouve également chez les Grecs modernes. Eux aussi excellent en tout ce qui exige peu d'étude et d'apprentissage. C'est ainsi que se manifeste l'intelligence chez les peuples bien doués qui manquent d'instruction et de direction. Si l'on pouvait communiquer aux Hellènes le goût des sciences et l'élan social qui en est toujours le résultat, l'on verrait peut-être leurs vaisseaux comme autrefois ceux de Thémistocle, couvrir la Méditerranée; ils pourraient ériger des monuments d'art immortels comme le Parthénon. Et les Canadiens français, qui ont déjà la gloire d'avoir dépassé leurs rivaux dans le maniement de la constitution britannique, pourraient les vaincre également sur le terrain industriel et commercial, acquérant ainsi la richesse et l'influence nécessaires à l'accomplissement de leurs œuvres en Amérique."

C'est au pied des côtes de la rivière Madeleine, sur les grèves gaspésiennes, qu'ils pourraient ériger des monuments d'art immortels comme le Parthénon. Et les Canadiens français, qui ont déjà la gloire d'avoir dépassé leurs rivaux dans le maniement de la constitution britannique, pourraient les vaincre également sur le terrain industriel et commercial, acquérant ainsi la richesse et l'influence nécessaires à l'accomplissement de leurs œuvres en Amérique."

C'est au pied des côtes de la rivière Madeleine, sur les grèves gaspésiennes, qu'ils pourraient ériger des monuments d'art immortels comme le Parthénon. Et les Canadiens français, qui ont déjà la gloire d'avoir dépassé leurs rivaux dans le maniement de la constitution britannique, pourraient les vaincre également sur le terrain industriel et commercial, acquérant ainsi la richesse et l'influence nécessaires à l'accomplissement de leurs œuvres en Amérique."

(Suite à la 2e page)

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'adressent au directeur.

Les lettres sont publiées, à l'exception de celles qui, par leur nature, leur contenu, ou leur forme, paraissent susceptibles de nuire à la moralité, à la dignité, ou à la réputation de la personne ou de la société.

LES ARBRES DE NOEL

Warwick, le 3 déc. 1920.

Monsieur le directeur.

Permettez-moi d'attirer votre attention sur un fait qui me semble assez important quoique assez insignifiant en apparence.

Des Américains font charger de ce temps et des chars d'arbres de Noël, ces petits sapins ou épinettes sont liés par paquets de 4 ou 5 à peu près, et l'on donne le droit de coupe en cultivateur pour chaque paquet. Le prix me semble dérisoire pour dépeupler ainsi des terres qui auraient valu des sommes considérables dans vingt ans, surtout de nos jours où le bois se vend à prix d'or et où l'on ne peut pratiquer le repeuplement de nos forêts à grands frais pour les compagnies et le gouvernement.

L'on m'affirme que plusieurs trains chargés de ces petits arbres s'en vont chaque année aux Etats-Unis. N'y aurait-il pas lieu à une petite enquête de ce côté pour le plus grand bien de notre province?

Bien sincèrement à vous

A. K.

(De Devoir, 6 décembre 1910.)

La volonté du peuple, par Omer Héroux.

Un billet du soir d'Albert Lozeau: Mon cheval.

Budget grevé, par Julien Maubert, sur la situation financière à Ottawa.

Lettre d'Ottawa, de Georges Pelletier: Journée de peu d'intérêt — Un souter aux huîtres — M. Laforêt en un bon — Inéprouvables.

Le président Taft adresse un message au Congrès américain, sur différents sujets.

A l'opéra: Cavalleria et Paillasse. Critique par Paul-G. Ouimet.

M. Bourassa au collège Sainte-Marie.

"LA PRESSE ET L'ACTION INTELECTUELLE"

C'est mardi le 14 décembre que M. Henri Bourassa donnera au collège Sainte-Marie, 232, rue Bleury, sous les auspices du Comité central de l'Association catholique de la jeunesse canadienne, sa conférence sur "La presse catholique et l'action intellectuelle".

Il y aura allocution de M. Arthur Letondal, président d'honneur et de M. Guy Vanier, président de l'A. S. J. C.

Au programme musical: M. Albert Gorrillier et M. Romuald Chayer.

Prix des billets: 50 sous; sièges réservés: 75 sous.

Billets en vente chez: Granger, rue Notre-Dame, à la pharmacie Lanouette, angle des rues Saint-Joseph et Saint-Laurent; au parloir du collège Sainte-Marie, 232, rue Bleury; chez M. J. A. Payette, 1882, rue Notre-Dame; à la pharmacie Desjardins, 213, rue Bourbonnière; au bureau de *Le Devoir*, 43, rue Saint-Vincent et au Secrétariat général de l'A. C. J. A., 90, rue St-Jacques.

PETIT CARNET

LES HOTES DU DUC ET DE LA DUCHESSE

Voici les noms des personnes qui ont dîné, samedi, au Mount Royal Club, avec le gouverneur-général et la duchesse de Devonshire:

M. L. A. Taschereau et Mme Taschereau, M. Narcisse Pérodeau, M. A. David et Mme David, sir Arthur et lady Currie, sir Hugh Monro et lady Allan, Lieut.-col. Herbert et Mme Molson, sir Vincent et lady Meredith, sir Frederick et lady Williams-Taylor, sir Herbert et lady Holt, M. et Mme D. Forbes Angus, lord et lady Atholstan, sir Mortimer et lady Davis, lord et lady Shaughnessy, M. et Mme Huntly-R. Drummond, M. et Mme Beaudry Lemaire, M. et Mme K.-L. Ross, M. J.-L. Perron, M. et Mme Zéphirin Hébert, M. et Mme T. Ibenvault, M. R. Hoser.

Les personnes dont les noms suivent n'ont pu accepter l'invitation: M. honore et Mme Mercier, M. W. et Mme Mitchell, le juge et Mme Amothé, M. et Mme C.-F. Armstrong, M. E.-W. Beatty, M. C.-R. Osmer.

LA RECEPTION DE DEMAIN

Afin d'éviter l'encombrement, à la réception du duc et de la duchesse de Devonshire, mardi, à l'Art Gallery, ceux qui préparent cette réception, ont pris toutes les mesures nécessaires pour que tout se passe dans l'ordre le plus parfait.

À leur arrivée, le conducteur de chaque voiture recevra un billet numéroté, et il ne lui sera permis de continuer sa route que lorsque le constable de faction aura appliqué le numéro inscrit sur le billet.

Les voitures ne pourront circuler rue Sherbrooke, entre les rues Bishop et Guy.

Ne seront admis à l'Art Gallery que ceux qui se sont procurés des cartes à cet effet, lesquelles devront être remises à la l'ide-de-camp.

L'habit sera de gala avec décorations; les officiers pourront revêtir l'uniforme, s'ils le désirent.

LE COURS DE M. JEAN DESY

LA CONFERENCE AFRICAINE A BERLIN.—LE RAPPROCHEMENT FRANCO-ALLEMAND.

Voici un résumé du cours de M. Jean Desy, dimanche, au Monument National:

Le ministre Ferry arrive au pouvoir en février 1883. Durant deux années il pousse activement les affaires coloniales en cherchant à se rapprocher de l'Allemagne pour protéger les frontières continentales de la France. Ce rapprochement se produit au sujet de l'Afrique.

En février 1884, un traité était signé entre Londres et Lisbonne par lequel l'Angleterre reconnaissait la souveraineté du Portugal sur l'estuaire et le cours inférieur du Congo. En revanche, le Portugal promettait à l'Angleterre des avantages spéciaux. Ce traité suscita les protestations de la France, de l'Allemagne et de Léopold II. Le roi des Belges réclamait le secours des Etats-Unis et de l'Allemagne. Sa demande fut bien accueillie par Washington. Quant à l'Allemagne, elle avait désiré ouvrir au commerce de ses nationaux les territoires dont l'Association internationale s'était emparé pour le compte de Léopold. Mais, en avril 1884, Bismarck céda aux sollicitations des industriels allemands qui réclamaient des débouchés. Il entra dans la voie des annexions coloniales. Il établit le protectorat allemand sur le Togo et sur le Cameroun. Le Chancelier allemand comptait qu'une entente avec la France présenterait des avantages économiques et détournerait cette puissance de ses revendications européennes. L. traité anglo-allemand lui permit d'amorcer une conversation avec le Cabinet de Paris. Jules Ferry accepta l'offre de Bismarck de s'entendre avec lui au sujet du Congo. L'entente proposée était manifestement dirigée contre l'Angleterre. Pour ne pas exciter l'animosité britannique, Ferry suggéra de faire accepter le principe de liberté commerciale en Afrique équatoriale par toutes les grandes puissances réunies en une conférence internationale. De cette façon, l'Angleterre se trouverait associée aux résolutions prises et n'aurait aucun sujet de mécontentement. Bismarck accepta la contreproposition. L'accord franco-allemand de septembre 1884 fixait le programme de la conférence projetée. Il procurait à la France un moyen d'étendre ses possessions d'Extrême-Orient puisque le gouvernement allemand s'engageait à ne pas contraindre ses entreprises éventuelles contre la Chine.

La Conférence africaine s'ouvrit à Berlin le 15 novembre 1884, sous la présidence de Bismarck. Les discussions portèrent sur le programme prévu par l'accord franco-allemand. L'acte, final, signé en février 1885, contient les dispositions suivantes: liberté de navigation sur le Niger et le Congo même en temps de guerre; liberté commerciale dans le bassin conventionnel du Congo; toute prise de possession devra être notifiée aux puissances signataires avec indication du titre qui légitime l'annexion.

Si la France échoua dans sa tentative d'obtenir de l'Allemagne des concessions équivalentes à celles que Ferry accordait à Bismarck, le roi Léopold parvint à faire reconnaître comme état indépendant l'Association internationale du Congo dont il était le président. De ce fait, les acquisitions de l'Association devenaient valables et Ferry devait renoncer au droit de préférence que l'Association lui avait concédé dans le cas où elle voudrait réaliser ses possessions.

La Conférence africaine marque une évolution dans la diplomatie européenne. Pour la première fois, les plénipotentiaires des grandes puissances s'assemblent pour discuter les affaires coloniales. On voit apparaître une nouvelle puissance colonisatrice: l'Allemagne. A partir de ce moment, la race européenne en Afrique s'ordonne par la création du droit public africain qui reconnaît la théorie allemande de l'interland. Grâce à son accord avec l'Allemagne, la France put vaincre les résistances de la Chine et imposer définitivement son protectorat sur l'Annam et sur le Tonkin. Au moment où Ferry allait apposer sa signature à ce traité il fut renversé par une opposition dirigée par Clemenceau et Ribot. Certes, la politique intérieure sectaire de Jules Ferry peut être sévèrement critiquée, mais sa politique extérieure ne justifie pas les violents reproches qu'on lui adressa.

"La Revue Trimestrielle Canadienne"

SOMMAIRE DU NUMERO 23

Le dernier numéro paru de cette revue remarquable contient les articles suivants:

Les Energies nouvelles — Athanasie David.

Notre-Dame de Montréal—L'abbé Maurault.

Le droit de grève—Léon-Mercier Gouin.

Les moyens de transport et les progrès de la civilisation — Jean Flahault.

La publicité — David Rainville.

La moyenne harmonique — A. Dollo.

Une étude sur le socialisme — H. Parent.

Revue des livres, des périodiques, etc.

La Revue Trimestrielle coûte \$3 l'an au Canada et aux Etats-Unis, \$4 dans les autres pays. Soixante-quinze sous l'exemplaire.

On s'abonne en adressant sa commande au Secrétaire de la Revue Trimestrielle, Ecole Polytechnique, 228, rue Saint-Denis, Montréal.

Côte du Pacifique—villégiature d'hiver

La réputation de Victoria et Vancouver comme endroits de villégiature en hiver augmente de jour en jour. Climat superbe, routes superbes pour automobiles et paysages insurpassables. A Victoria, le golf et le jeu du premier au dernier jour de l'année. L'Hôtel Vancouver et The Empress à Victoria, hôtels confortables, les plus confortables et les plus somptueuses. Tout agent de billets du Pacifique-Canadien se fera un plaisir de fournir toutes les informations requises et de vous tracer un itinéraire pour le voyage. (rév.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

LA PRATIQUE DU SPIRITISME

LE R. P. CHOSSEGROS, DANS UNE CONFERENCE PRONONCEE DIMANCHE A L'UNION CATHOLIQUE, RUSTIQUE CEUX QUI COMMUNIQUENT AVEC LES MAUVAIS ESPRITS. — L'EGLISE LES CONDAMNE.

Le R. P. Armand Chossegros, S. J., a donné une conférence sur le spiritisme à la réunion de l'Union catholique qui a eu lieu dimanche dans la salle académique du collège Sainte-Marie. M. J.-L. Archambault présidait la réunion.

Que faut-il penser des expériences du spiritisme? s'est demandé le conférencier.

A en croire certains et surtout ceux qui de prime abord n'admettent pas facilement l'intervention d'agents autres que les forces chimiques ou psychiques tout s'expliquerait par l'action de puissances mystérieuses cachées dans les profondeurs de la subconscience ou du subliminal. Un médium croit s'entretenir avec un esprit désincarné, mais il ne fait que converser avec une seconde personnalité latente en lui. Et par conséquent employer les planchettes et les tables tournantes pour découvrir certains secrets serait employer un moyen purement naturel.

Mais alors on ne comprendrait guère les sévérités de l'Eglise catholique prohibant si absolument de pareilles pratiques.

Il n'est pas permis de se mêler à des manifestations ou à des conversations spirituelles quelconques, comportant ou non un médium, mélangées ou non d'hypnotisme, même lorsqu'ils ont des apparences honnêtes ou pieuses, soit en interrogeant des âmes ou des esprits, soit en écoutant les réponses, soit en regardant seulement et avec protestation tout exprès de ne vouloir entrer aucunement en relations avec les démons. Telle est la décision du pape Benoît XV, 26 avril 1917.

Pourquoi l'Eglise défendrait-elle une pratique où n'interviendrait que des agents naturels?

Faisons la part aussi grande qu'on voudra à l'imposture, il y a cependant des faits incontestables, historiquement prouvés, que la critique la plus sévère est obligée d'admettre sous peine de dénier toute autorité au témoignage humain le mieux contrôlé et où l'intelligence cherchant la cause adéquate du phénomène doit admettre l'intervention d'un agent intelligent préternaturel. L'évidence qui entoure ces faits devient de jour en jour plus éclatante.

Nous ne pouvons traiter à la légère le témoignage de savants distingués et d'hommes sincères comme celui par exemple du juge Edmond Talmadge en son livre sur le spiritualisme paru en 1854 ou comme ceux de sir William Crookes, de lord Crawford et de tant d'autres.

Qu'une chaise, en pleine lumière, sans personne qui la touche, sans aucun moyen visible, sans être actionnée par l'électricité, avance, recule, vienne avec violence s'arrêter soudainement devant un spectateur; qu'une jeune fille qui ne sait que l'anglais, parle neuf langues différentes avec aisance, qu'elle réponde en grec moderne avec les esprits par son intermédiaire, ce sont là des faits auxquels il faut bien donner une raison satisfaisante. Cette raison satisfaisante se trouve dans les forces naturelles. Il faut, dans ces cas, admettre l'intervention d'un esprit autre que celui du médium.

Quel est cet esprit? Vous reconnaîtrez l'arbre à ses fruits.

Si l'on parcourt les nombreux ouvrages où sont relatées les expériences spiritiques on s'aperçoit vite que l'on ne se livre pas impunément à ces expériences. La volonté, la santé elle-même est atteinte souvent. L'âme subit l'emprise d'une influence néfaste qui la conduit au folie. Elle descend souvent jusqu'à la folie. Les révélations les plus troublantes sont faites sur des secrets de familles qui les divisent à jamais.

Les médiums communiquent des secrets qu'ils ne peuvent absolument connaître naturellement. Par conséquent les esprits qui interviennent dans les phénomènes spiritiques sont de mauvais esprits.

Ces esprits sont-ils des esprits d'âmes désincarnées? On n'a jamais pu le prouver qui que prétendent les esprits menteurs, encore moins a-t-on prouvé que les prétendus morts qu'on évoque soient bien ceux-là qui se nomment.

Les morts ont atteint leur destinée. Mais le démon, dit l'Ecriture, est le prince du monde, il rôde comme un lion cherchant qui dévorer et tromper et rien ne lui est agréable comme d'entrer en relation avec ceux qui veulent bien chercher sa société et se fier à ses dires.

Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. L'adage s'applique à tous ceux qui pratiquent le spiritisme. Ils se mettent sous l'influence des mauvais esprits qui accordent les âmes au diable de leurs sentiments pervers.

Excursions d'hiver

Pourquoi ne pas organiser une excursion d'hiver en Californie ou sur quelque autre site de la côte du Pacifique ou à l'une des plages bien connues des Etats du sud, aux Bermudes, à Cuba et aux Indes Occidentales. Golf, tennis, polo, natation, pêche, etc. ou simple repos. Pour renseignements quant aux itinéraires, etc., s'adresser à l'impératrice agent du chemin de fer du Grand-Tronc ou à M. O. Daffoe, 230, rue Saint-Jacques, Montréal. (Rév.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre

Tous les membres du Cercle Meilleur, No 36, sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu mardi, le 7 décembre, 1920, à la salle du Globe Lémieux, coin des rues Iberville et Lafontaine. Il y aura élections et installation. Les dames invitées importantes et autres affaires appartenant au cercle, sont invitées à y assister. — (Communiqué.)

Union Saint-Pierre



De Belles Fourrures Et Pas Chères

Malgré que nos prix soient excessivement bas, cela n'implique pas que la qualité a été négligée, car nous ne vendons jamais de ces fourrures trompe l'oeil faites pour être vendues à réduction.

Nous continuons notre politique franche et honnête de toujours donner la meilleure valeur pour l'argent que vous versez. Ceci nous est rendu possible par notre méthode d'affaire qui élimine les intermédiaires, c'est-à-dire deux ou trois profits. Nous fabriquons dans nos propres ateliers toutes les fourrures que nous vendons et nous pouvons ainsi vous garantir la haute qualité de chaque article. Il vous est facile de vérifier nos assertions en venant comparer nos valeurs et nos prix.

Chas Desjardins & Co, Limitée
30, Rue St-Denis
Montréal

LA GASPESIE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

PLUIE OU NEIGE

MAXIMUM ET MINIMUM	
l'hul maximum..	34
ate l'an dernier..	26
l'hul minimum..	28
ate l'an dernier..	1

BAROMETRE
matin, 29.44 ; 11 h., 29.45 ; 1 h.
midi, 29.46

L'AMENDMENT DOHERTY EST AJOURNE

Mme MacSweeney et le groupe Jack et Fils, J. Beaudin.
Mme qui l'accompagne partiront pour Seedlings : C. P. Newman
la Washington, mardi après-midi. Reid.

Mme MacSweeney et le grand-père qui l'accompagne partiront pour Washington, mardi après-midi.

SAUCISSE
au porc frais seulement,
marque
S. L. CONANT
Mentionnez le nom chez votre offi-
ciner.

H. E. BOURASSA
INGENIEUR MECANICIEN
Réparations générales d'automobiles.
SPECIALITE : Pièces de rechange, roues d'engrenage et rectification des cy-
lindres. (Expérience de 20 ans).
Spécialité des cylindres (Cylinders Reground).
TEL. LAR 3348. 1495 NOTRE-DAME EST.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

ARCHITECTE
J. Albert La Rue
ARCHITECTE
MONTREAL 74 St-Jacques
TEL. M. 1547. QUEBEC 890 Grande Allée
TEL. 452.

ASSURANCES ET VITRES

Établi en 1885

ISIDORE CRÉPEAU

Assureur contre l'incendie, Accidents,
Automobiles, Cambriolage, Glaces, etc.

1410 Blvd St-Laurent

Bâtisse Isidore Crépeau.

Agent spécial:

Atlas Assurance Company

Limited

Directeur Général:

Commercial Plate Glass

Assurance Company

Dépositaire:

La Cie CERAMO-VITRAIL Inc.

Fabrication des Verrières et Miroirs

Phones : St-Louis 6401-6402.

Les Membres du clergé sont cordiale-
ment invités à correspondre avec nous.

ASSURANCES

NORMANDIN & DESROSIER

Courtiers en Assurances

232 RUE SAINT-JACQUES

TEL. MAIN 3982. MONTREAL.

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE

AVOCATS

30 rue St-Jacques. Tél. Main 2761-8284.

Joseph Archambault, C.R., M.P.

Emile Marcotte, L.L.L.

Bureau du soir, Tél. West. 4089.

Pariseau, Archambault & Bruchési

AVOCATS

Immeuble de la Banque d'Épargne, 180

rue Saint-Jacques. Tél. Main 4571-4572.

Charles A. Pariseau, C.R., J. Her-

man Archambault, C.R., M.P.

Consuel, J. L. Archambault, C.R., ex-

avocat de la cité de Montréal.

Bureau du soir : 2374 rue St-Denis.

Tél. Calumet 7997.

ALDERIC BLAIN, B.A., L.L.L.

AVOCAT

Bureau du jour : 107 rue St-Jacques.

Édifice du Royal Trust, 35 Saint-Jacques.

Tél. Main 1054.

Aviseur légal de l'Association des Hom-

mes d'Affaires du Nord-Montreal.

DEMETRIUS BARIL,

B.L.L.B., avocat.

Bureau, 15 St-Laurent, Montréal. Tél.

Main 3264. Résidence, 2243 St-Denis. Tél.

Calumet 457.

Casier postal 156. — Adresse télégraphique:

"Nahac, Montréal".

Tél. Main 1201. Codes: labora West. Un

C. H. CAHAN, C.R.

Avocat et Procureur

Edif. Transportation, rue St-Jacques.

CARTIER & CARTIER

AVOCATS

Jacques Cartier, L.L.L., Jean-Victor Cartier,

L.L.L. — Étude: 43 Place d'Armes, Immeu-

ble Wilson, chambre 309. — Tél. Main 2192.

MAURICE DUGAS, L.L.L.

AVOCAT

189 RUE SAINT-JACQUES, CHAMBRE 40.

Étude légale: Elliott et David.

Main 825.

Arthur LALONDE

AVOCAT, PROCUREUR, ETC.

Étude: Forest, Lalonde et Coffin.

Edifice du Crédit Foncier, Montréal.

Résidence, téléphone Est 2281.

Tél. Main 2215 — Edifice Montreal Trust

11 Place d'Armes, Montréal.

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL

AVOCATS

J.-C. Lamothe, L.L.L., C.R., Emilien Gad-

bois, L.L.L., J.-Marchal Nanté, B.C.L.

Bureau, 15 St-Laurent, Montréal. Tél.

Main 3264. Résidence, 2243 St-Denis. Tél.

Calumet 457.

Roland Maillet

AVOCAT ET PROCUREUR

162 rue St-Denis. Tél. Est 893.

Jean C. Martineau L.L.L.

AVOCAT

71A rue St-Jacques. Main 7620.

474 rue St-Denis. Est 2275.

Secrétariat des "Amis du Devoir"

Adoration nocturne
Les Membres sont convoqués pour
lundi soir, à 8 heures, à l'église
Sainte-Hélène, Place Chaboulliez. Et
mercredi soir, à 7 heures 30, à
l'église Saint-François, rue Alwater,
pour l'Office des Quarante-Heures.
(Communiqué.)

**Le Parc Algonquin en
hiver**
La compagnie de chemin de fer
du Grand-Tronc vient de publier
une jolie brochure illustrée intitu-
lée: "Allez jouir de l'hiver dans
les montagnes de l'Ontario." Elle
traite des sports d'hiver au Parc
Algonquin et donne des détails sur
l'hôtelier bien connue appelée la
"Highland Inn", qui offre des com-
modités de premier ordre aux vi-
siteurs. Demandez par lettre un
exemplaire de cette brochure à M. O.
Dafos, 230, rue Saint-Jacques, Mon-
tréal. (Rec.)

CHOSSES MUNICIPALES ON RECLAME L'ARBITRAGE

LES POLICIERS SE MONTRENT
PEU SATISFAITS DES DÉCI-
SIONS DE LA COMMISSION. —
DES GRIEFS A REDRESSER. —
UNE COMMISSION D'ARBITRES.
QUINZE PERSONNES RECOI-
VENT DE GRAVES BLESSURES.

Les policiers réclament l'arbitrage
en réponse aux décisions de M.
Ducy et de ses collègues. Ils pré-
tendent que les administrateurs ont
mal compris leurs réclamations et
qu'ils n'ont pas su redresser leurs
griefs. Si leur cause est confiée aux
arbitres, ils resteront fidèles à leur
poste durant toute la durée des dé-
libérations.

C'est la teneur d'une résolution
que l'union des policiers a adoptée,
samedi et qu'elle a transmise aux
administrateurs; elle est ainsi ré-
digée: "Attendu que la lettre de la Com-
mission Administrative en réponse à
nos demandes au sujet des salaires et
conditions de travail pour l'an
prochain ne contient pas de ré-
ponse relativement à la classifica-
tion, et d'accorder en partie les
autres demandes, en refusant même
quelques-unes: "Attendu que l'expérience du pas-
sé nous montre que l'on ne peut se
fier aux conventions verbales et que,
dans le cas présent, nous ne
pouvons compter sur ce qui est
spécifiquement accordé dans la
lettre de la Commission Adminis-
trative, et que la plupart de nos
demandes ont été fautes autant dans
le but d'augmenter l'efficacité du
service de la police que dans le but
d'améliorer le sort des employés."

"Attendu que les membres de
cette union ne peuvent compren-
dre pourquoi la ville de Montréal
refusa de payer à ses policiers les
salaires au moins aussi élevés que
ceux payés à d'autres policiers de
la ville ou aux ouvriers d'autres
métiers qui ne demandent pas au-
tant de qualifications que le nôtre;
soit donné au Comité de négocia-
tions de solliciter une entrevue de
la Commission administrative afin
de discuter de nouveau les deman-
des mentionnées au premier alinéa,
dans le but d'en arriver à une
meilleure entente sur ces différen-
tes questions et, advenant le cas
où la Commission administrative
refuserait de reconsidérer sa ré-
ponse, qu'instruction soit donnée
au Conseil Exécutif de faire immé-
diatement les démarches nécessai-
res pour obtenir que nos deman-
des soient référées à une Commis-
sion de Conciliation et d'Enquête
nommée sous l'empire de la Loi
des Enquêtes en Matières de Diffé-
rends Industriels, 1917, et de dési-
gner notre représentant sur cette
Commission."

"Qu'il soit de plus résolu: que
les membres de cette Union dési-
rent assurer leurs concitoyens de
leur ferme résolution de ne pas
abandonner leur poste et en même
temps faire appel aux corps pu-
blics, aux journaux, ces derniers
s'étant déjà pour la plupart pro-
nommés en faveur de l'arbitrage
comme étant le meilleur moyen de
régler nos différends avec les au-
torités municipales, pendant que
d'autres nous ont conseillé de faire
exactement ce que nous faisons;
en appeler à l'opinion publique, et
à tous les citoyens de faire des in-
stances auprès de la Commission
administrative pour obtenir qu'elle
consente à soumettre nos demandes
à l'arbitrage."

LE TRAVAIL SE COMPLETE.
M. Hormidas Laporte, président
de la Commission de la Charte, a
déclaré que dans une semaine ou
deux tout le travail des comités de
la charte sera définitivement ter-
miné pour être confié au comité de
révision.

Pour mener à bonne fin l'œuvre
entreprise au début de l'année, les
commissaires se réuniront deux fois
cette semaine, et si le fait, quatre
fois, la semaine prochaine.

Le comité des finances complète-
ra ses données dans quelques jours;
quant au comité des faubourgs, les
membres abandonneront probabi-
lement le projet de réunir en une
seule administration fédérale les
municipalités de l'île de Montréal;
l'idée n'est guère pratique pour le
moment.

Le comité d'administration sera
saisi tout prochainement de la ré-
clamation d'un marchand, qui de-
mande \$50,000 de dommages, en
compensation des pertes subies lors
du sac de son magasin, à l'époque
de la grève des policiers, en 1918.
Le requérant désire que l'on insère
une clause à cet effet dans la nou-
velle charte; ce serait, ni plus ni
moins, le rappel de la fameuse grè-
ve.

Cercle Léon XIII
La dernière séance du Cercle
Léon XIII a été particulièrement in-
téressante. M. Hogue n'ayant pu
se rendre donner son travail sur
les devoirs de l'Etat envers la famille.
M. l'abbé Edmond Hébert aumônier,
a posé aux membres présents les
objections courantes contre les Syn-
dicates catholiques et nationaux.
Nous résumons brièvement les ré-
ponses presque toujours au point
des ouvriers et que complétait M.
l'abbé Hébert.

1ère objection: Comment expli-
quer l'attitude différente du clergé
vis-à-vis les organisations ouvrières
aux Etats-Unis et au Canada?
Réponse: Cette attitude n'est pas
différente quoi qu'on dise. Le pape
demande aux prêtres de fonder
des associations ouvrières catholi-
ques là où la chose est possible, or
aux Etats-Unis, en raison de la dis-
sémination des catholiques au mi-
lieu des protestants, l'organisation
ouvrière catholique n'est pas pos-
sible, pour le moment, c'est la dé-
cision à laquelle on est venue pé-
niblement. Celui-ci n'approuve pas
les objections courantes contre les
Syndicates catholiques et nationaux.
Nous résumons brièvement les ré-
ponses presque toujours au point
des ouvriers et que complétait M.
l'abbé Hébert.

2ème objection: Comment expli-
quer l'attitude différente du clergé
vis-à-vis les organisations ouvrières
aux Etats-Unis et au Canada?
Réponse: Cette attitude n'est pas
différente quoi qu'on dise. Le pape
demande aux prêtres de fonder
des associations ouvrières catholi-
ques là où la chose est possible, or
aux Etats-Unis, en raison de la dis-
sémination des catholiques au mi-
lieu des protestants, l'organisation
ouvrière catholique n'est pas pos-
sible, pour le moment, c'est la dé-
cision à laquelle on est venue pé-
niblement. Celui-ci n'approuve pas
les objections courantes contre les
Syndicates catholiques et nationaux.
Nous résumons brièvement les ré-
ponses presque toujours au point
des ouvriers et que complétait M.
l'abbé Hébert.

3ème objection: Comment expli-
quer l'attitude différente du clergé
vis-à-vis les organisations ouvrières
aux Etats-Unis et au Canada?
Réponse: Cette attitude n'est pas
différente quoi qu'on dise. Le pape
demande aux prêtres de fonder
des associations ouvrières catholi-
ques là où la chose est possible, or
aux Etats-Unis, en raison de la dis-
sémination des catholiques au mi-
lieu des protestants, l'organisation
ouvrière catholique n'est pas pos-
sible, pour le moment, c'est la dé-
cision à laquelle on est venue pé-
niblement. Celui-ci n'approuve pas
les objections courantes contre les
Syndicates catholiques et nationaux.
Nous résumons brièvement les ré-
ponses presque toujours au point
des ouvriers et que complétait M.
l'abbé Hébert.

4ème objection: Comment expli-
quer l'attitude différente du clergé
vis-à-vis les organisations ouvrières
aux Etats-Unis et au Canada?
Réponse: Cette attitude n'est pas
différente quoi qu'on dise. Le pape
demande aux prêtres de fonder
des associations ouvrières catholi-
ques là où la chose est possible, or
aux Etats-Unis, en raison de la dis-
sémination des catholiques au mi-
lieu des protestants, l'organisation
ouvrière catholique n'est pas pos-
sible, pour le moment, c'est la dé-
cision à laquelle on est venue pé-
niblement. Celui-ci n'approuve pas
les objections courantes contre les
Syndicates catholiques et nationaux.
Nous résumons brièvement les ré-
ponses presque toujours au point
des ouvriers et que complétait M.
l'abbé Hébert.

5ème objection: Comment expli-
quer l'attitude différente du clergé
vis-à-vis les organisations ouvrières
aux Etats-Unis et au Canada?
Réponse: Cette attitude n'est pas
différente quoi qu'on dise. Le pape
demande aux prêtres de fonder
des associations ouvrières catholi-
ques là où la chose est possible, or
aux Etats-Unis, en raison de la dis-
sémination des catholiques au mi-
lieu des protestants, l'organisation
ouvrière catholique n'est pas pos-
sible, pour le moment, c'est la dé-
cision à laquelle on est venue pé-
niblement. Celui-ci n'approuve pas
les objections courantes contre les
Syndicates catholiques et nationaux.
Nous résumons brièvement les ré-
ponses presque toujours au point
des ouvriers et que complétait M.
l'abbé Hébert.

6ème objection: Comment expli-
quer l'attitude différente du clergé
vis-à-vis les organisations ouvrières
aux Etats-Unis et au Canada?
Réponse: Cette attitude n'est pas
différente quoi qu'on dise. Le pape
demande aux prêtres de fonder
des associations ouvrières catholi-
ques là où la chose est possible, or
aux Etats-Unis, en raison de la dis-
sémination des catholiques au mi-
lieu des protestants, l'organisation
ouvrière catholique n'est pas pos-
sible, pour le moment, c'est la dé-
cision à laquelle on est venue pé-
niblement. Celui-ci n'approuve pas
les objections courantes contre les
Syndicates catholiques et nationaux.
Nous résumons brièvement les ré-
ponses presque toujours au point
des ouvriers et que complétait M.
l'abbé Hébert.

7ème objection: Comment expli-
quer l'attitude différente du clergé
vis-à-vis les organisations ouvrières
aux Etats-Unis et au Canada?
Réponse: Cette attitude n'est pas
différente quoi qu'on dise. Le pape
demande aux prêtres de fonder
des associations ouvrières catholi-
ques là où la chose est possible, or
aux Etats-Unis, en raison de la dis-
sémination des catholiques au mi-
lieu des protestants, l'organisation
ouvrière catholique n'est pas pos-
sible, pour le moment, c'est la dé-
cision à laquelle on est venue pé-
niblement. Celui-ci n'approuve pas
les objections courantes contre les
Syndicates catholiques et nationaux.
Nous résumons brièvement les ré-
ponses presque toujours au point
des ouvriers et que complétait M.
l'abbé Hébert.

8ème objection: Comment expli-
quer l'attitude différente du clergé
vis-à-vis les organisations ouvrières
aux Etats-Unis et au Canada?
Réponse: Cette attitude n'est pas
différente quoi qu'on dise. Le pape
demande aux prêtres de fonder
des associations ouvrières catholi-
ques là où la chose est possible, or
aux Etats-Unis, en raison de la dis-
sémination des catholiques au mi-
lieu des protestants, l'organisation
ouvrière catholique n'est pas pos-
sible, pour le moment, c'est la dé-
cision à laquelle on est venue pé-
niblement. Celui-ci n'approuve pas
les objections courantes contre les
Syndicates catholiques et nationaux.
Nous résumons brièvement les ré-
ponses presque toujours au point
des ouvriers et que complétait M.
l'abbé Hébert.

9ème objection: Comment expli-
quer l'attitude différente du clergé
vis-à-vis les organisations ouvrières
aux Etats-Unis et au Canada?
Réponse: Cette attitude n'est pas
différente quoi qu'on dise. Le pape
demande aux prêtres de fonder
des associations ouvrières catholi-
ques là où la chose est possible, or
aux Etats-Unis, en raison de la dis-
sémination des catholiques au mi-
lieu des protestants, l'organisation
ouvrière catholique n'est pas pos-
sible, pour le moment, c'est la dé-
cision à laquelle on est venue pé-
niblement. Celui-ci n'approuve pas
les objections courantes contre les
Syndicates catholiques et nationaux.
Nous résumons brièvement les ré-
ponses presque toujours au point
des ouvriers et que complétait M.
l'abbé Hébert.

FAITS DIVERS UN TRAMWAY SE FRACASSE

UNE VOITURE ELECTRIQUE DU
RESEAU DE CARTIERVILLE
DERAILLE ET SE BRISE EN
DEUX A L'ANGLE DES RUES
DECELLES ET MAPLEWOOD.
QUINZE PERSONNES RECOI-
VENT DE GRAVES BLESSURES.

A la suite d'un accident de tram-
way à l'angle des rues Maplewood
et Decelles, quinze personnes ont
été blessées. La voiture a été fra-
cassée. Les quinze autres personnes
qui étaient dans le tramway ont
pu sortir à peu près indemnes de
l'accident.

Les blessés sont:
M. L. E. Lefebvre, 269, avenue
Clifton, il souffre de blessures in-
ternes, en plus il a eu le bras droit
fracturé, une mâchoire cassée et
l'œil droit contusionné.

Mme Douglas E. Saunders, de St-
Laurent, elle souffre de choc ner-
veux et a été transportée à la Wo-
men's Hospital, 1000, rue Sainte-
Catherine.

M. Douglas E. Saunders, Saint-
Laurent, il a quelques contusions
à la figure.

William Cataford, 1130, boule-
vard Decarie.

Anatole Boudrias, 265, avenue Ga-
tineau.

A Bourget, 700, chemin de la Côte-
des-Neiges.

Mlle Foucault, 695, chemin de la
Côte-des-Neiges.

Joseph Gendron, 206, rue Bégin.
Patrick Murphy, avenue Lacombe.
St-Larock, avenue Harwood, No-
tre-Dame de Grâce.

Henri Séguin, 1020, chemin de la
Côte-des-Neiges.

Arthur Goyer, 1195, chemin de la
Côte-des-Neiges.

I. Legault, Wattman, il souffre de
blessures à la tête.

David Powis, chemin de la Côte-
des-Neiges.

George Powis, chemin de la Côte-
des-Neiges.

Le tramway no. 1042 du type des
travailleurs de Cartierville, des-
cendait l'avenue Maplewood à
grande vitesse, lorsqu'en approchant
de la courbe près de l'avenue De-
celles, il a sauté hors de la voie.

La voiture est tombée sur le côté,
a traversé la voie et est allée don-
ner contre un poteau en démolissant
la clôture devant la résidence de
M. Perry au numéro 848 de l'ave-
nu Maplewood. Le tramway a été
littéralement coupé en deux.

Au bruit de l'accident et des cris
des voyageurs, les voisins sont ve-
nus sur les lieux et ont donné les
premiers soins aux blessés, et M.
Perry a appelé aussitôt l'ambulance
et la police.

Dès que la nouvelle est parvenue
aux quartiers de la police, le capi-
taine T. Kavanagh en service de
nuit, a ordonné aux hommes de po-
lice des postes 18 et 23 rue Gatineau
et boulevard Decarie de se rendre
sur les lieux. Le capitaine Kava-
nagh a fait aussi venir l'ambulance
de la police du poste No. 4.

ELLE RECOUVRE LA SANTÉ

MADAME LACHANCE DE VER-
DUN, DÉCLARE QUE L'ON N'A
JAMAIS RIEN FAIT DE MEILLEUR
QUE LE TANLAC. — ELLE RE-
COUVRE LA SANTÉ APRES SIX
ANS DE SOUFFRANCES.

"Pendant six longues années, j'ai
terriblement souffert de ma diges-
tion et de maux d'estomac. Mainte-
nant, grâce au Tanlac, je suis une
bonne bien portante." Telles sont
les paroles réconfortantes pour
celles qui souffrent, que prononçait
l'autre jour, Madame Florida La-
chance, demeurant au numéro 1200,
à la rue Saint-Joseph, Verdun, P.
Q.

"J'avais oublié ce que c'était que
faire un bon repas et le peu que je
prenais ne me réussissait pas. Mes
nerfs étaient si détraqués que même
le bruit qui faisait mes en-
fants en jouant m'était insupporta-
ble. J'avais constamment une dou-
leur dans le côté. Je fis tout ce que
je pouvais pour trouver quelque
chose pour me soulager, mais sans
succès. Mon état au contraire em-
pirait, je maigrissais et je m'affai-
blissais à vue d'oeil. Bientôt mon
état devint alarmant."

"Mais depuis que je prends du
Tanlac, j'ai envie de manger tout
le temps. Tout ce que je mange me
réussit parfaitement. J'ai repris
tout le poids que j'avais perdu et
maintenant j'engraisse. Je ne suis
plus du tout nerveuse. Je me sens
forte et parfaitement bien sous tous
les rapports. Le Tanlac est certai-
nement le meilleur médicament qui
ait été fait jusqu'ici."

Le Tanlac est en vente à Mon-
tréal, dans les pharmacies du Dr
Leduc, dans les pharmacies du Dr
Quemville, Guérin et Bélanger,
chez M. Lécours et Lancelot, phar-
maciens, et aux Liggett's, Royal
chez M. Henri Le Cavalier, pharma-
cieur, à Longueuil, chez M. J. A.
Huot, et à Saint-Eustache, chez M.
Ernest Lahaie, sous la direction
personnelle d'un représentant spé-
cial du Tanlac.

d'une déféctuosité quelconque,
Caplan a dû ouvrir lui-même les
portes et que pendant l'équilibre il
est tombé dans le puits de l'ascen-
seur.

Au bruit de l'accident, Mlle Har-
rison, teneur de livres du club, et
M. O. Withe, résident au club, sont
accourus et ont trouvé Caplan in-
conscient et l'ont fait immédiate-
ment transporter à l'hôpital.

DANS UNE BAIGNOIRE.
Une jeune fille de 19 ans, Mlle
Hazel Bradley, fille de M. G. W.
Bradley, 364 avenue Hingston, No-
tre-Dame de Grâce, a été trouvée
morte dans sa baignoire, hier a-
près-midi, la tête submergée par
quelques pouces d'eau.

Le Dr A. W. Furness, 4880, rue
Sherbrooke, a été mandaté aussitôt,
ainsi que le Dr L. H. McKim. Tous
leurs efforts pour la ramener ont
été vains.

Il n'y avait aucune trace d'eau
dans les poumons et on a conclu à
un cas d'asphyxie arrivée à la suite
d'une syncope.

QUATRE CONDAMNATIONS.
Le juge Cusson, a condamné, sa-
medi, à Saint-Jean, quatre indivi-
d



Page du Foyer

La campagne anglaise

J'ai franchement admiré la campagne anglaise. Le soleil passait à travers une voile de brouillard très léger, et les terres vertes étaient belles avec leurs ceintures de haies, et par ci, par là, leurs garnitures de chênes où d'arbres divers, et tous, ayant la stature imposante d'arbres vieux et solides à la fois. Mais ce qui m'a plu surtout, ce sont les canaux qui sillonnent le pays, et qui se succèdent de quelques milles en quelques milles. On les a dirigés avec soin. Soit qu'ils serpentent où s'en aillent droits comme des verticales, ils restent tous et tous jours d'une même largeur. Des fenêtres du wagon qui file, ils paraissent à peine larges de vingt pieds.

Sur un côté, un étroit chemin docile les suit. On raconte que les amoureux viennent y promener leurs sentimens et s'y mirer sans doute dans l'eau tranquille. Mais le véritable rôle de l'étroit chemin, c'est de servir aux chevaux de peine, qui, du bord, tirent la péniche.

La péniche glisse lentement, le cheval va petit train, une paysanne ou un paysan marche derrière, et péniche, et cheval et gens ne semblent faire ce métier-là que pour rêvasser à leur aise! Le fond est pratique sans qu'il y paraisse...

De place en place, de petits ponts traversent le canal; ailleurs ce sont des écluses; et entre les villages et entre les villes, les petits canaux sont dans la beauté du paysage vert, la note la plus poétique.

Et les villages, les villes? On en remarque d'abord sur l'ensemble, avec un brin d'amusement, toutes les cheminées; des cheminées innombrables, qui se tassent sur les maisons; en rangées ordonnées, massives et hautes, et dépassées encore par les séries de gros tuyaux de grès qui en sortent.

Y en a-t-il, mais y en a-t-il! On s'exclame, on ne peut pas ne pas s'exclamer! Ensuite, on descend regarder les maisons. Toutes en briques, — et presque toutes en briques rouges foncées, — à deux ou trois étages, assez carrées,

et coiffées d'un toit semi penché, en quatre triangles qui se rejoignent en pignon pour ensermer les cheminées. Il y a quelques rares maisons dans nos vieilles petites villes qui leur ressemblent. Même quelque part ici, j'ai prétendu reconnaître le presbytère protestant de Sorel... Mais toutes, toutes les habitations ici se ressemblent, et plus que des sœurs, comme des jumelles. Elles sont là pareilles, groupées en lignes, solidement assises, et chacune est gardée par un mur bas, en même brique, qui entoure le parterre aussi bien que les jardins. Il y a sûrement des hangars, des étables, puisqu'on voit des poules et des vaches; l'architecture en diffère si peu que nous ne les reconnaissons pas, trop habitués que nous sommes aux dépendances en bois.

Ce qui nous émerveille, bien ce sont les moissons. Elles sont foulées en forme d'énormes ruches d'abeilles, ou modelées en tours, dans le genre des premières écoles de Marguerite Bourgeoys, ou encore, dans la forme de nos granges ordinaires, — plus petites, néanmoins, cela va sans dire. Comme il ne neige pas, on hiverne les récoltes de la sorte. C'est pittoresque et bien joli ces constructions sous des bosquets ou au bord des routes. Ce n'est pas à copier, puisque nous avons la neige... Mais ce qui pourrait peut-être en passant nous être une leçon, ce sont les cimetières, ratissés, soignés et fleuris comme si l'on y venait chaque matin. Seulement à cela non plus notre climat ne se prête pas aussi facilement même si nos coeurs y sont attentifs. A vrai dire, après tout, le plus important, ce sont nos prières. Elles comptent surtout pour que Dieu aie chez Lui bien soin de nos morts, et aussi, pour que nos morts aient soin de nous...

J'ai pensé à eux, en regardant la campagne anglaise si bien rangée, disciplinée, mâtée; et, en me demandant comment une telle méthode n'était pas venue à bout d'anglifier le petit peuple conquis que nous avons été, j'ai mieux compris encore la valeur et la force de ces mots: prière et souvenir.

Michelle Le NORMAND.

Conseils pratiques

CONTRE LES ENFLURES

Appliquez tout de suite, ou aussitôt que cela est possible, un cataplasme fait avec de la cendre de bois (de la cendre de bois, pas d'autre) et de l'huile à manger, autant que possible huile d'olive, une autre serait bonne également. Le remède est infaillible.

MELANGE IGNIFUGE POUR LES TISSUS

Appliquer à 30° par trempage l'enduit suivant: Eau, 100 parties; sulfate d'ammoniaque, 8 parties; carbonate, 2,5 parties; acide borique, 3 parties; borax, 2 parties; amidon, 2 parties; Dextrine ou gélatine, 0,4 parties. Un litre de cet enduit peut couvrir 10 mètres d'étoffe.

RIDEAUX FRAGILES

On peut enlever les taches aux rideaux de mousseline ou de tulle brodé en les frottant avec un jaune d'oeuf. On laisse sécher sans rincer et l'on blanchit ensuite comme à l'ordinaire.

Maximes et pensées

La terre n'est un enfer que tant que vous n'y semez pas toutes les vertus, toutes les joies et toutes vos larmes pour les arroser.

Carmen SYLVA.

Les douleurs passagères blasphemement et accusent le ciel: les grandes douleurs n'accusent ni ne blasphemement, elles écoutent...

Alfred de MUSSET.

Les affaires qui roulent sur l'argent ont toujours quelque chose de sale.

Mme de MAINTENON.

On n'a jamais pour ami celui à qui on prête son argent.

Ars. HOUSSEY.

Couleur du temps, quatre-vingts sous franco. En vente au Devoir et dans toutes les bonnes librairies.

La bonne cuisine

CHOU ROUGE MARINE

Coupez un chou rouge en petites lanières, avec un coutelet; blanchissez-le à l'eau bouillante. Laissez-le refroidir, égouttez-le, mettez-le dans un plat creux et arrosez-le avec un verre de vinaigre. Au bout de deux heures, retirez de la marinade vos lanières de chou, égouttez-les, mettez-les à cuire avec saumon, sel, poivre et épices. Mouillez avec un peu de bouillon. La cuisson terminée, servez.

POTAGE AU CRESSON ET AU FROMAGE

Le cresson bien effeuillé, les feuilles légèrement passées au beurre, le restant pilé, passé au tamis, puis au linge. Un bon consommé, nourri par un fort morceau de culotte, des tranches de pain saupoudrées de gruère et gratinées. Versez les feuilles de cresson dans la soupe, les tranches de pain, le jus de

cresson pressé, puis le consommé bouillant et servez.

OEUF S MOLLETS AU JUS

Vous faites cuire des oeufs très frais, un peu plus qu'à la coque; épluchez-les sans les casser, puis mettez sur le plat un bon jus de viande bien relevé et des croûtons frits au beurre. Posez un oeuf sur chaque croûton et servez bien chaud.

Autour de la maison, cinquante-cinq sous franco. En vente au Devoir.

TISSUS DÉLICATS

Envoyez votre robe à la Toilet Laundries Limited — faites-la nettoyer ou teindre pour le prochain événement social. Vous pouvez nous confier les tissus les plus délicats.

Toilet Laundries Limited

Tél. Up. 7640

"Nous teignons à perfection"

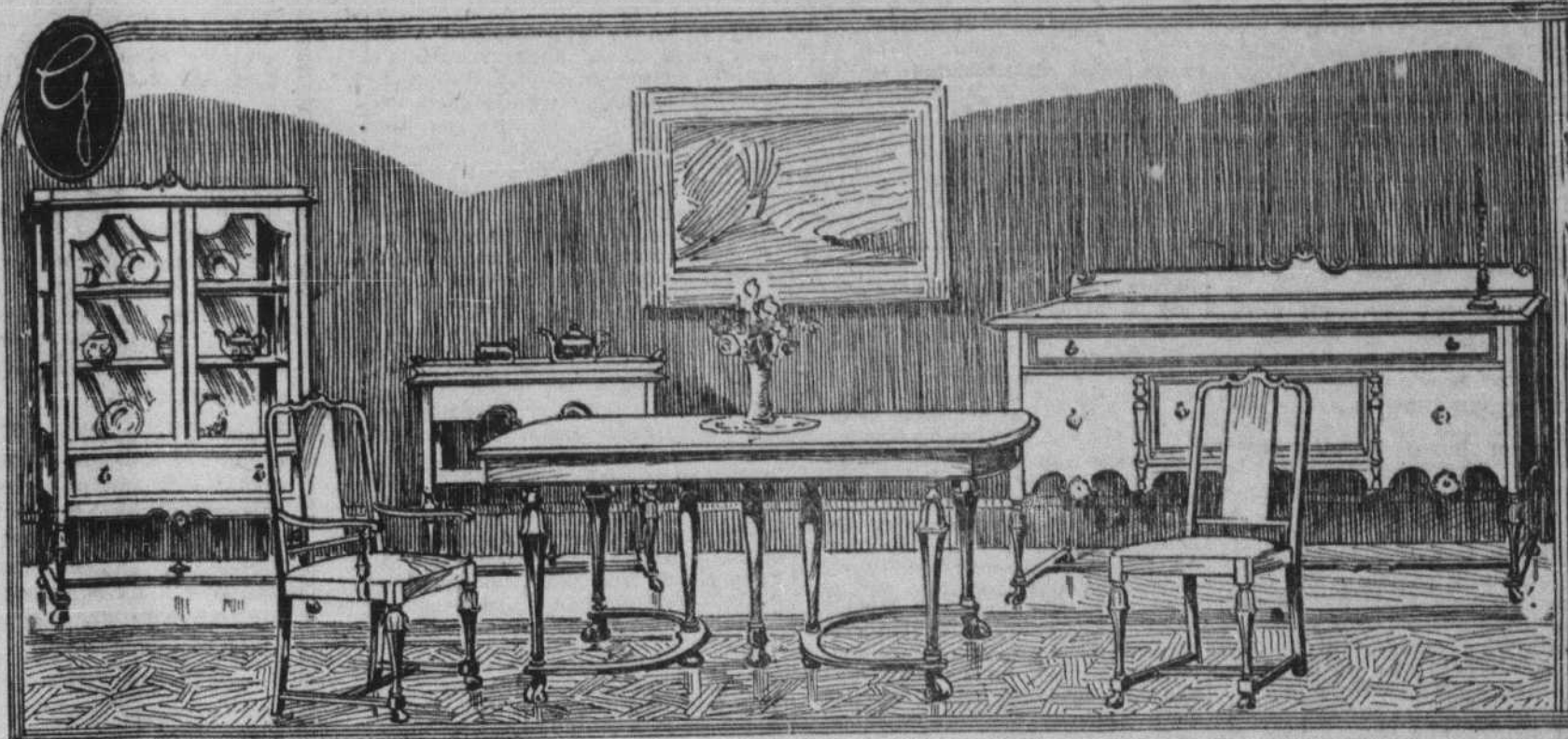
La Plus Grande Vente d'Articles d'

Ameublement

Sans Egard aux Profits

Tous nos meubles, tapis, linoléums, cretonnes, draperies, rideaux, papiers peints, tableaux, gravures sont offerts à

Prix Extraordinairement Réduits



LE CLUB DES AMATEURS DE BEAUX MEUBLES

C'est le système Goodwin de paiement par versements. Un tel système qui n'entraîne pas un sou de frais supplémentaires mérite d'être étudié. Les membres peuvent profiter des bas prix des ventes. Les marchandises sont livrées après le premier versement. Demandez des détails au secrétaire du Club; son bureau est à l'étage des meubles.

Goodwin—Au troisième.

COSTUMES IMPORTÉS POUR DAMES

Moitié prix

Modèles tailleur et plus de fantaisie. Garnis de fourrure et de motifs brodés. Toutes les nouvelles nuances pour cet hiver.

Grandeurs pour dames et jeunes filles.

Mardi, mercredi, jeudi — A MOITIÉ PRIX.

Goodwin—Au deuxième.



Le Père Noël et la Mère Noël reçoivent tous les jours, de 9.30 à 11.30, et de 1.30 à 3.30 (samedi après-midi excepté).

Goodwin's LIMITED

Goodwin's LIMITED

Feuilleton du DEVOIR

LISE

par Victor Féli

26

SUITE

— Je suis à votre disposition.

Et M. de Saint-Genièvre, le précédent, traversa le salon, où bougeaient sans trêve Mme de Kerroët entourée de ses jeunes parentes, ouvrit la porte de son cabinet et introduisit le capitaine. Il lui offrit un siège et leva son regard sur le jeune homme.

Très pâle, mais très ferme, très digne, Georges de Lambelle prit aussitôt la parole.

— Je m'excuse, Monsieur, d'avoir à vous présenter moi-même la requête que je vais vous adresser, mais je suis seul au monde... sans famille! J'avais espéré en charger

mon ami Michel et je suis doublement peiné par sa maladie qui m'enlève cette possibilité. Je m'excuse encore de ce que vous pourriez trouver de trop hâtif en ceci. J'aime Mlle Lise et j'ai l'honneur de vous demander sa main.

Une surprise sans nom parut dans les yeux du marquis, qui interrogea :

— Est-ce bien de ma quatrième fille, de Lise, que vous parlez ?

— Mais oui! sûrement! de Mlle Lise!

La physionomie de M. de Saint-Genièvre reprit son impassibilité. — Je ne puis qu'apprécier extrêmement votre démarche, capitaine. Veuillez me permettre de vous

demandeur un délai de vingt-quatre heures, après lequel je vous donnerai ma réponse.

Etrangle d'émotion, Lambelle balbutia quelques mots touchant sa carrière de grand avenir, sa fortune modeste... Mais le marquis coupa court par un geste poliment évasif et accompagna le jeune homme jusqu'à la porte du salon.

L'officier remonta dans sa chambre, s'assit et laissa couler le temps... Puis il descendit, nerveux, essayant d'apercevoir Lise. Il ne put y parvenir. Enfin, quelques instants avant le dîner, il se dirigea vers la Baume-Longue. Une eau boueuse en occupait encore le fond, mais il put sans danger parvenir auprès de Robert, qu'il trouva étendu sur le sol, dormant à poings fermés. Il le réveilla, et l'enfant sauta sur ses pieds avec joie.

— Vous devez mourir de faim, mon pauvre Roby?

— Mais non! Partons vite. Pendant qu'ils descendaient le long de la paroi rocheuse, Lambelle prévint le collègue de l'arrivée de ses parents de Kerroët, afin qu'il évitât de les rencontrer avant d'avoir changé de vêtements.

La figure du garçonnet s'éclaira. — Ah! oui! je me souviens d'eux.

Mais mes frères en parlent beau-

coup. Ma tante est très bonne, très gaie, Lucien aussi. C'est très amusant chez eux, parce qu'ils sont fort riches. Lucien est très gentil. Il aime beaucoup sa mère.

— C'est vrai! ne put s'empêcher de s'avouer l'officier, pensant au désintéressement filial du jeune homme.

Il rentrèrent inaperçus par la porte des communs et eurent juste le temps de faire leur toilette pour le dîner.

Une émotion intense saisit Lambelle lorsque son regard rencontra celui de Lise. Savait-elle?

Le marquis lui avait-il déjà fait part de sa demande? Mais la physionomie de la jeune fille ne révélait rien de particulier, qu'un peu plus de timidité gracieuse, ce qui était bien compréhensible après les émotions qu'avaient libérées leur secret, la nuit précédente.

Le bavardage spirituel de Mme de Kerroët emplit le temps du dîner et de la soirée. Son fils lui donnait gaiement la réplique, nonchalamment aimable et loyal, et Lambelle eut soudain l'impression que le marquis pouvait accéder volontiers au projet maternel de la baronne : Lucien de Kerroët était un beau parti.

Mais que lui importait? put-il se

dire, suivant de l'oeil à travers le salon les mouvements gracieux et doux de Lise, dont les yeux rencontraient les siens parfois.

La jeune fille se détournait alors, tandis qu'un nuage rose couvrait ses joues.

Lorsqu'on monta pour la prière le jeune baron se trouva dans l'escalier près du capitaine, auquel il souffla dans l'oreille :

— Je crois rêver... Va-t-on nous donner une cagoule et un cerge à la main?

— Je ne crois pas!

— C'est effrayant! ces songes couloirs, ces murs blanchis à la chaux, et les oubliettes, les tours, les souterrains... et la tête de l'oncle! Vraiment les nonnes de Robert le Diable vont m'apparaître cette nuit!

— Elles me m'ont point fait cet honneur!

— En tout cas, c'est un burlesque! Moi! "le Joyeux Lulu", comme on m'appelle à Paris, grimant deux étages d'un tel inconfort, pour aller "faire ma prière"...

— Vous n'aviez qu'à ne pas nous suivre!

— Ah! ouiche! et le coup d'oeil maternel! Pauvre mère! je ne veux pas l'ennuyer, mais je suis certain qu'en ce moment elle a elle-même une forte envie de rire et doit se

payer ma tête.

Le capitaine, énév, fit un pas en arrière :

— Pourquoi est-elle venue elle-même?

— Ma mère? mais elle est très pieuse! le bras droit de son curé!

Une pargissienne délicate qui vous attrape un archiprêtre et vous confond un évêque en un tour de main! Mais ça ne ressemble en rien à...

Comme on arrivait à la chapelle, Lucien de Kerroët s'interrompit, mais, au moment de franchir le seuil, il glissa encore à l'officier :

—... Heureusement, il y a les petites! Lise doit être admirable en prières...

En quelques pas rapides, Lambelle, exaspéré, se sépara du jeune homme et alla s'agenouiller sur son prie-Dieu.

Sincèrement, lui, il pria pour obtenir le doux et chaste foyer qu'il désirait.

— Donnez-moi, mon Dieu, implorait-il, et vous savez bien que nous vous prions ensemble, sans souci des incroyants, des sceptiques, des blasés. Donnez-la-moi!... pour cette vie et pour la vie qui ne finira point!...

Une fois ou deux il avait levé les yeux sur Lise et il éprouva une in-

tense satisfaction.

Le jeune baron ne pouvait admirer le beau visage recueilli de sa cousine, car la jeune fille le cachait dans ses mains jointes.

A la sortie de la chapelle, Lucien de Kerroët saisit encore le capitaine au passage.

— Et maintenant, que va-t-on faire? interrogea-t-il, drôlement inquiet.

— Se coucher!

— Et vous avez résisté à cela depuis votre arrivée?

— Facilement.

— Vous êtes un héros!...

Mais on échangeait des adieux, des "au revoir", à demain... chacun regagnait sa chambre, et peu à peu l'ombre et le silence enveloppèrent le vieux domaine.

Les rayons blancs et tremblants de la lune éclairaient l'étroit vallon où le château, sans beauté, se revêtait, à cette heure, d'argent clair et d'azur indécis.

(A suivre)

Le Journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (la responsabilité limitée, Jos. J. Leclerc, gérant).

La Vie Sportive

Quatre club dans la N.H.A.

NOTRE LIGUE DE HOCKEY PROFESSIONNELLE SE COMPOSE DE CLUBS OTTAWA, CANADIEN, SAINT-PATRICK ET HAMILTON — LE CALENDRIER DES JOUTES.

Toronto, 6. — Les délégués de la National Hockey League se sont réunis samedi, à l'hôtel Prince George. Ils ont expédié beaucoup de choses. Après l'adoption du calendrier des joutes qui comprendra deux mi-saisons, les délégués ont nommé la Commission d'arbitrage qui officiera pendant la saison. Quatre clubs feront partie des séries: Le Canadien, l'Ottawa, le Saint-Patrick et le Hamilton. Tout indique que le Saint-Patrick jouera à l'Aréna de Toronto comme par le passé.

La saison s'ouvrira le 22 décembre et se terminera le 12 mars. Le Canadien jouera ses deux premières parties à l'étranger et débute à Montréal le 29 décembre contre les Hamilton.

Voici le calendrier des joutes de saison:

PREMIERE MI-SAISON.
 Déc. 22.—Canadiens vs Hamilton; Patrick vs Ottawa.
 Déc. 25.—Canadiens vs St. Patrick.
 Déc. 27.—Hamilton vs Ottawa; Ottawa vs St. Patrick.
 Janvier 3.—Canadiens vs Ottawa; Patrick vs Hamilton.
 Jan. 5.—St. Patrick vs Canadiens; Ottawa vs Hamilton.
 Jan. 8.—Ottawa vs Canadiens; Hamilton vs St. Patrick.
 Jan. 12.—St. Patrick vs Hamilton; Ottawa vs Canadiens.
 Jan. 15.—Hamilton vs Canadiens; Ottawa vs St. Patrick.
 Jan. 19.—Canadiens vs St. Patrick; Hamilton vs Ottawa.
 Jan. 22.—Canadiens vs Hamilton; Patrick vs Ottawa.
 Jan. 26.—Ottawa vs Canadiens; Hamilton vs St. Patrick.
 Jan. 29.—St. Patrick vs Canadiens; Ottawa vs Hamilton.

SECONDE MI-SAISON.
 Fév. 2.—Canadiens vs Hamilton; Patrick vs Ottawa.
 Fév. 5.—Ottawa vs Hamilton; Canadiens vs St. Patrick.
 Fév. 9.—St. Patrick vs Canadiens; Hamilton vs Ottawa.
 Fév. 12.—Canadiens vs Ottawa; Patrick vs Hamilton.
 Fév. 16.—Ottawa vs St. Patrick; Hamilton vs Canadiens.
 Fév. 19.—Ottawa vs Canadien; Hamilton vs St. Patrick.
 Fév. 23.—Canadiens vs Ottawa; Patrick vs Hamilton.
 Fév. 26.—Ottawa vs St. Patrick; Hamilton vs Canadien.
 Mars 2.—Canadiens vs Hamilton; Patrick vs Ottawa.
 Mars 5.—Ottawa vs Canadien; Hamilton vs St. Patrick.
 Mars 9.—Hamilton vs Ottawa; Canadiens vs St. Patrick.
 Mars 12.—St. Patrick vs Canadien; Ottawa vs Hamilton.
 Commission des arbitres.
 Clubs de l'Est—Cooper Smeaton, Tom Melville, Harry Hyland, Harvey Pulford et Chas McKinley.
 Clubs de l'Ouest—Steve Vair, Lou Marsh et Percy Lesueur.

Le Varsity a remporté le championnat

Toronto, 6. — Le club de rugby de l'université de Toronto a remporté le championnat du Canada samedi après-midi en triomphant des Argonauts par un résultat de 16 à 3, en présence de plus de 10,000 personnes.

La partie a été jouée sur un terrain glissant, mais elle a été intéressante et contestée à l'extrême du commencement à la fin. Le jeu exceptionnellement brillant de Snyder, des Varsity, a été l'un des faits les plus saillants de la partie. La pluie a tombé presque continuellement, rendant la température tout à fait désagréable à ceux qui n'avaient pas de billets pour les gradins recouverts. Les joueurs du Varsity furent lents à faire leur apparition puisqu'ils n'arrivèrent sur le terrain que pour le commencement de la partie c'est-à-dire à 2,30 p.m.

Voici quel était l'alignement des équipes:

Varsity: Dunlop, sheldu elatoin sheldu, ail evol, Gilhooly, Mackenzie, ail droite, Munro, Snyder, demis, O'Connor, Breen, (c), demis, Batstone, Murray, quart, Cochran, Ferguson, mêlée, Sinclair, Earle, mêlée, Shebottom, N. Taylor, mêlée, Hay, Wallace, intérieurs, Greiv, G. Sturrett, intérieurs, Sullivan, Garey, centre, Huestis, Westman, centre, Romeril, J. Sturrett, extérieurs, Britnell, Rolph, extérieurs, Polson, Substituts: Varsity: J. Taylor, F. Sullivan, Ketchum, Fisher, Weaver, Hyde, Douglas, Argos, Garrett, Park, Laurie, Fear, Pugh, Heideron, Murphy et Young.

Arbitre: Ben Simpson; Juge de jeu: W. C. Foulds; Chef des hommes de ligne: Dr. Arthur Wright; Piquets: Charles E. Gage et Dr. Smirle Lawson; Juges sur la ligne des touchés: Dr. Frank Park et "Mac" Murray; chronométrateur, John McCallum; James Dolan; pénitencier, Dr. Walter Thompson.

Au Sainte-Brigide

Les membres sont convoqués à l'assemblée mensuelle de ce soir, 6 décembre; plusieurs questions très importantes seront discutées.

Le club, qui est à faire des améliorations à son local en ce moment, se propose de continuer ses séances de lutte et boxe en janvier, en attendant l'ouverture active de la saison de la sortie annuelle de la messe de minuit.

Trente-quatre clubs dans la ligue Montréal

Trente-quatre clubs se disputent les honneurs du championnat dans les trois sections de la ligue

GEORGES PAPIN A EU L'AVANTAGE SUR PIERCE

LE BOXEUR FRANÇAIS A OBTENU L'AVANTAGE DANS SEPT RONDES TANDIS QUE SON RIVAL FUT LE DESSUS DANS DEUX REPRISES. KOHLER A MIS ROBINSON HORS DE COMBAT — BERT SCHEIDER AU PROGRAMME — BELLE SOIRÉE DE BOXE A LA M.A.A.A.

Près de mille personnes, membres et invités de la M.A.A.A., ont assisté à la soirée de boxe organisée par l'association de la rue Peel, samedi soir dernier, et inutile de dire que cette séance a remporté un franc succès.

Le programme comprenait six assauts de boxe entre amateurs, dont l'un était des membres de l'association, et deux combats de dix rondes entre pugilistes professionnels.

Le clou de la soirée fut sans contredit le rencontre entre Georges Papin, champion poids léger de France, et Harry Pierce, de Syracuse. Ce combat fut très intéressant car les deux pugilistes aux prises se sont livrés une bataille en règle, mais le Français s'est montré supérieur à son rival et il a droit à la décision.

Papin a eu l'avantage dans sept rondes tandis que l'Américain a eu le dessus dans deux autres, l'autre ceprisse, la neuvième fut nulle.

Papin a eu le dessus, dans dans les corps à corps, que dans les échanges aux bouts des poings, et du côté de la défensive, il s'est affirmé beaucoup plus habile que l'Américain.

D'un autre côté, Pierce a fait lui aussi belle figure et quoique Papin soit sorti victorieux, il ne faut pas croire qu'il a eu une affaire facile. Pierce est un tenace, capable de déclencher un coup de poings formidable, mais il n'y en a pas beaucoup comme Papin pour encaisser des taloches bien appliquées et les crochets de son adversaire ne semblent pas beaucoup l'affecter.

Papin était en grande condition et comme nous le disions plus haut, c'est une de ses meilleures rencontres jamais données ici qu'il a livrée samedi soir. Pierce était aussi en bonne forme, mais il avait un peu fatigué en entrant dans l'arène. La veille, il s'était battu avec Mel Coogan, à Syracuse, et après avoir plusieurs heures de chemin de fer pour arriver ici, on voyait qu'il ressentait encore les effets de cet assaut ainsi que les fatigues du voyage.

L'assaut a bien plu aux spectateurs qui ne ménagent pas leurs applaudissements à la sortie des boxeurs de l'arène.

Une nouvelle figure est entrée dans l'arène samedi soir. Willie Kohler, de New-York, a débuté à Montréal, en remportant une victoire éclatante sur Young Robinson, d'Albany, en mettant son rival hors de combat à la sixième ronde.

En se servant que de sa gauche seulement, Kohler a obtenu un avantage marqué dans les cinq premières rondes. Dans la sixième, il se battit des deux mains et après avoir forcé son adversaire à encaisser une série de taloches bien appliquées, il l'atteignit à la mâchoire, au moyen d'un crochet de droite. Le coup fut parfait et Robinson fut mis hors de combat, étant même assez fort pour essayer de se relever pendant que l'arbitre comptait les dix secondes réglementaires.

CSHNEIDER vs GEO. SMITH

Une rencontre qui a suscité beaucoup d'intérêt, a été l'assaut Bert Schneider-George Smith, deux membres de la M. A. A. Dans ce combat le champion amateur du monde eut constamment l'avantage mais c'est une bataille amicale qu'il a voulu livrer et aussi il épargna son rival. Bert, s'il l'eût désiré, aurait pu mettre Smith hors de combat à la deuxième ronde, mais comme c'était une simple exhibition et non une bataille, Schneider ne voulut pas profiter de la faiblesse de son adversaire.

Les autres assauts entre boxeurs amateurs ont donné les résultats suivants:

Louis Kollner vs Nelson Hook. Le dernier mis hors de combat au premier coup de poing.

C. Leprohon vs Harry Speak. Le premier a obtenu l'avantage.

Fred Logan vs B. Greenblatt. L'assaut fut arrêté à la deuxième ronde, parce que Greenblatt s'était fait fendre en haut de l'œil gauche.

SECTION "B"

Déc. 8 — North Branch vs Y. M. H.A.; National A.A.A. vs McGill.
 Déc. 11 — Macdonalds vs McGill; Y.M.H.A. vs National; M.A.A. vs Highlanders.
 Déc. 15 — McGill vs North Branch; Highlanders vs Macdonalds School.
 Déc. 18 — Y.M.H.A. vs M.A.A.A.; North Branch vs Highlanders.
 Jan. 5 — National vs Highlanders; North Branch vs Macdonalds School.
 Jan. 7 — M.A.A.A. vs North Branch.
 Jan. 8 — Y.M.H.A. vs Highlanders.
 Jan. 12 — Highlanders vs McGill; M.A.A.A. vs National.
 Jan. 15 — Macdonalds School vs Y.M.H.A.; McGill vs M.A.A.A.
 Jan. 19 — Macdonalds School vs National.
 Jan. 22 — Y.M.H.A. vs McGill.
 Jan. 26 — Macdonalds School vs M.A.A.A.; National vs North Branch.
 Jan. 29 — Y.M.H.A. vs North Branch; McGill vs Macdonalds School.

Demain soir à Joliette

Joliette, 6. — La population de Joliette aura demain soir, la bonne fortune de voir Georges Gérardin, le vainqueur du fameux Mickey Delmont. Gérardin se rencontrera ici avec Kid Fyne, dans un combat de dix rondes. Delmont qui a été battu jeudi soir, à Montréal, par Gérardin, avait défait Jack Troy, Midget Smith et plusieurs autres bons hommes. Gérardin est le seul homme qui a réussi à coucher Delmont sur le plancher. Joliette verra donc un fameux boxeur lorsque ce dernier se mesurera avec Kid Fyne.

Le même soir, il y aura une lutte de deux dans trois entre Emile Maupas et O'Reilly.

QUESTIONS AGRICOLES

LES OBSERVATIONS DE M. SAUVE AU CONGRES DE LA SOCIÉTÉ D'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Un accident nous a empêché de publier l'analyse du discours prononcé au congrès de la Société d'Industrie laitière par M. Arthur Sauvé.

Après quelques observations préliminaires sur la valeur agricole du comté des Deux-Montagnes, le mérite des fondateurs de la Société d'Industrie laitière, etc., M. Sauvé a dit:

"L'importance de l'agriculture et du rôle des cultivateurs est de mieux en mieux reconnue. C'est dire que le cultivateur doit plus que jamais et constamment se préparer à faire face à ses responsabilités. Mais s'il doit entrer résolument dans la voie du progrès et prendre les initiatives que lui demande la civilisation chrétienne, il restera aussi ce qu'il fut toujours au Canada.

L'ELITE AGRICOLE

Les cultivateurs sont-ils aptes aux fonctions de dirigeants? Ecoutez encore Mgr Roy dire au congrès de l'an dernier: "Habités à attendre, les cultivateurs ne se précipitent pas et ont connu le besoin salutaire de réfléchir avant d'agir. Lentement, mais sûrement, telle est leur méthode. L'orientation du silon leur a donné cette habitude, et sachant bien où ils vont, ils ne risquent pas de manquer le but."

Le cultivateur est appelé à jouer un plus grand rôle dans la société, dans le monde économique, dans la production agricole et industrielle; il sera digne de ses responsabilités, de ses fonctions, par sa bonne éducation, par son esprit public, par l'amélioration de ses méthodes. Il importe que le cultivateur du Québec se rende bien compte de cela aussi bien que ceux des autres provinces, afin qu'il ne soit point pris par surprise, à l'improviste et afin qu'il se prépare à figurer au rang qui lui est réservé dans la Confédération canadienne.

Jamais la question agricole n'a été plus compliquée au Canada que de nos jours, et jamais elle n'a exigé de la part de ceux qui doivent s'en occuper, autant d'études, autant de recherches, autant de compétence et de jugement. On a besoin d'une plus grande production agricole. Produisez! Surproduisez! dit-on aux cultivateurs. Mais la difficulté est de démontrer aux cultivateurs qu'en produisant le plus possible, ils vont en retirer de plus grands avantages. Car, il en est de l'agriculture comme de toute autre industrie: à mesure que le prix des produits augmente, l'augmentation des rendements se justifie, soutient avec force un professeur de l'Illinois, M. Davenport, qui s'en tient au proverbe: "Le rendement à l'homme plutôt que le rendement à l'acre". Si l'on veut obtenir une plus grande production agricole, il faut que les législateurs et économistes trouvent et fassent appliquer des méthodes économiques qui augmentent le rendement du sol sans en augmenter le prix de production.

Certes, je suis bien d'avis que nombre de cultivateurs pourraient exploiter leurs fermes avec plus d'économie ou plus de profit et qu'il y a trop souvent manque d'aptitudes et de méthode. C'est comme dans le commerce, l'industrie ou les professions. Mais peut-on exiger du cultivateur ce qui ne se fait pas chez l'industriel? Peut-on lui imposer une exploitation qui ne le paie pas? Depuis deux ou trois ans, nombreux sont les cultivateurs qui soutiennent que l'industrie laitière ne paie plus, parce que le coût de la production du lait est trop élevé. Le foin se vendant de 825 à 840 la tonne, le grain et le son étant aussi presque inabordable. Conséquence, c'est que beaucoup de cultivateurs ont diminué considérablement leurs troupeaux, et les vaches à lait se vendent à moitié prix dans certaines régions.

Malheureusement, on a trop voulu produire du lait avant d'être suffisamment organisé, soit pour l'alimentation du troupeau, soit pour le choix des vaches à lait. Quand on veut produire du lait, il faut cultiver en vue d'en obtenir la meilleure alimentation du troupeau.

Wilson sera ici mercredi

La direction du National Sporting Club a reçu un télégramme de Johnny Wilson, champion du monde des poids-moyens à la boxe, annonçant son arrivée à Montréal, mercredi matin. Le gérant du champion déclare que Wilson est en parfaite condition et que son protégé sera en mesure de livrer un rude combat à George Robinson, le jour de la bataille entre Wilson et Robinson sera le clou de la soirée, tandis que la semi-finale mettra aux prises Georges Girardin et Willie Kohler, qui a été une si bonne impression samedi soir, à la M.A.A.A., en mettant Young Robinson hors de combat en six rondes. Il y aura aussi plusieurs préliminaires entre boxeurs locaux et étrangers.

Quatre joutes ont été disputées

Chicago, 6. — Pierre Maupome, de Milwaukee, a gagné la première partie de détail pour décider de la troisième place dans le tournoi de billard à trois bandes, en triomphant d'Alfred De Oro, hier, par 50 à 41. Aug. Kieckhefer, de Chicago, a battu John Daly, de New-York, par 50 à 37, et a triomphé d'Alfred De Oro par 50 à 42, tandis que Daly a vaincu Pierre Maupome par 50 à 47.

Le hockey dans l'Ouest

Vancouver, 6. — Douze parties seront jouées sur les terrains des clubs de la Ligue de la Côte du Pacifique. La saison s'ouvrira le 20 décembre, alors que les clubs Vancouver et Seattle en viendront aux prises. La saison se terminera le 11 mars et une série de parties de retour sera organisée entre les deux premiers clubs de la ligue. Le vainqueur de cette série devra jouer avec les champions de la N. H. A., pour le championnat mondial.

et la plus économique. Il faut adapter ses méthodes de culture à l'exploitation que l'on veut faire.

La main-d'œuvre! Ah! elle cause bien du tort à l'agriculture. C'est sa rareté qui force le cultivateur à l'aise à vendre sa ferme, ce cultivateur qui pourrait et qui voudrait améliorer sa ferme, l'enrichir de toutes les améliorations modernes! Pas capable, parce que pas d'hommes pour lui aider. Je crois aussi que trop nombreux sont les cultivateurs qui possèdent une trop grande étendue de terre. Un cultivateur qui n'a pas deux garçons pour lui aider, peut très difficilement exploiter complètement et judicieusement deux ou trois terres.

L'HOMME D'AFFAIRES.

Je l'ai dit à votre grand congrès de l'an dernier, et je le répète aujourd'hui: "Le cultivateur doit devenir un homme d'affaires et s'organiser en conséquence." Et les autres classes doivent aussi s'habituer à le considérer comme tel à l'avenir.

LA COOPERATION.

C'est par la coopération, par l'association que le cultivateur moderne pourra le mieux réussir. La coopération, l'association dans le travail, mais surtout pour des fins de commerce, de banque et d'industrie. Vous avez déjà des coopératives; vous n'avez pas encore assez de caisses rurales. Les banques viennent drainer votre argent. Elles vous paient 3 pour cent et elles le prêtent à gros intérêt à d'autres étrangers qui en retirent des millions.

A-t-on jamais calculé ce que l'on aurait pu développer de ressources naturelles ou améliorer notre agriculture avec les millions déposés par les Canadiens français à l'épargne de nos banques? L'épargne doit rester chez nous, être utilisée au développement de nos ressources. Le crédit agricole s'impose par l'organisation de caisses d'économie.

FORMONS DES SOCIÉTÉS DE CREDIT

Sir Wilfrid Laurier disait un jour: "On nous dit que nous sommes riches et prospères. Les sommes-nous réellement? Nous ne savons que flatter nos préjugés et notre amour-propre. Je reconnais qu'il peut y avoir au fond de cette conduite une pensée patriotique. Mon patriotisme à moi consistera à dire de dures vérités."

Il importe d'examiner nos faiblesses et nos fautes.

LES FORETS

Une grande erreur que je voudrais vous signaler, parce qu'elle fait depuis deux ans beaucoup de ravage dans notre région, c'est la dévastation de nos forêts.

Un professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a dit dans une conférence à Saint-Sulpice: "L'agriculture a une protectrice qu'il est plus important de garder car, sans elle, la culture deviendrait impossible: la forêt. L'agriculture est intéressée à sa permanence au même titre que l'industrie, et nous conserverons nos champs aussi longtemps que l'existeront nos forêts." "Au Canada, comme en Russie," écrit Errol Bouchette, la prospérité agricole est intimement liée à la présence de grands massifs boisés destinés à arrêter les vents polaires."

Or, ici dans notre région, depuis quelques années, des compagnies étrangères viennent acheter de nos cultivateurs ce qu'il nous reste de bon bois. Elles font un vrai pillage de nos bois, coupant à 4 ou 5 pieds de la souche. Ce bois est emporté à l'étranger. A part l'intérêt de l'agriculture, il y en a d'autres aussi.

Au moment où la question du combustible est si grave, où le bois de service est si cher; au moment où le gouvernement, constatant l'imprévoyance de nos pères, dépense de l'argent pour reboiser nos vieilles régions, voici que des compagnies étrangères viennent piller ce qu'il nous reste de bois. La société d'agriculture de mon comté a déjà attiré l'attention du gouvernement à ce sujet, et je me fais un devoir de signaler cet abus à mon ami, le ministre de l'Agriculture.

CONCLUSION

Je termine, Messieurs, avec cette remarque. Je vous ai parlé franchement. J'ai cru de mon devoir de toucher en passant à différents points concernant la principale branche de notre armature économique: l'agriculture; car je suis d'avis moi aussi que "le temps est venu où celui qui a une idée n'a plus le droit de la garder pour lui seul."

Espérons donc que les problèmes qui nous préoccupent devant les effrayantes menaces d'une crise sociale et économique seront considérées, non suivant les avantages qu'ils peuvent apporter à un parti politique, mais pour le bien général et pour en trouver la solution la plus pratique. Armons-nous pour la paix, pour la justice et pour le progrès. Sachons connaître le mérite et la compétence de toutes les classes. Sachons apprécier et appuyer l'homme de bien à quelque classe qu'il appartienne.

Sir Lomer Gouin disait à notre congrès de l'an dernier: "Quand dans les grands centres, quand dans les villes, l'atmosphère est remplie de toute espèce d'utopies, de rêves et de chimères, c'est à la campagne qu'il faut aller pour trouver le génie du bon sens qui donne l'ordre, la paix, le contentement et la prospérité."

Eh bien! si ces paroles sont vraies, si ces paroles sont justes et non exagérées, qu'on donne donc aux cultivateurs et à la campagne le mérite qui leur est dû et qu'on ne méprise pas leurs opinions et

leur jugement aux jours des grands conseils et des grandes participations.

LES MESSAGERIES

L'ENQUÊTE A PRIS FIN

LES DERNIERS TMOIGNAGES RELATIVEMENT A L'ENQUÊTE SUR L'AUGMENTATION DU TARIF DES MESSAGERIES ONT ÉTÉ RENDUS — LES PLAIDOIRES AURONT LIEU AUJOURD'HUI.

Ottawa, 6. — (S.P.A.) — La Commission des chemins de fer a terminé samedi l'audition des témoignages qui ont été donnés relativement à l'augmentation du tarif des messageries. Les plaidoiries auront lieu aujourd'hui.

Au cours de la journée de samedi, le colonel Lockhart Gordon et MM. Gordon et Sillworth comptables, ont été interrogés. Cette enquête a surtout consisté dans l'examen des assertions qui ont été faites par le colonel Gordon, vendredi. Cet examen a pour but de prouver que les compagnies de messageries en faisant des déclarations à la Commission des chemins de fer ont pris une mauvaise base de calcul.

Le colonel Gordon a souligné le fait que dans les assertions qui ont été faites par la Dominion Express, les taxes sur les profits qui ont été payées outremer sont entrées en ligne de compte. Cette déclaration paraît être considérée comme une preuve que les affaires des messageries au Canada et les affaires des messageries en Europe sont deux choses différentes.

Le colonel Gordon a déclaré à la question posée par M. Phippen, que la Dominion Express avait fait preuve d'une grande courtoisie à son égard et que les directeurs lui avaient donné plein accès aux livres. Le témoin a trouvé que les livres de cette compagnie étaient bien tenus. Il a vérifié les livres de la Dominion Express à venir jusqu'au mois de juin dernier. Il n'a pas eu le temps d'examiner ceux de 1920.

Le colonel Gordon a constaté que durant les mois d'avril, de mai et

de juin 1920 la compagnie Dominion Express avait augmenté son chiffre d'affaires de 19 pour cent si on fait la comparaison avec les mois correspondants de l'année dernière. Le même témoin a constaté que cette compagnie de messageries avait perdu \$174,000 à partir du 1er avril au 30 juin. Les pertes probables du mois d'août dernier au mois de décembre seront de \$250,000. Le colonel Gordon n'a pas tenu compte de la cessation du transport des liqueurs alcooliques non plus que des pertes qui ont été subies par la grève de Winnipeg.

Le témoin a déclaré que si le tarif des messageries n'est pas augmenté, le nombre des marchandises qui seront transportées par grande vitesse sera plus considérable parce que le coût du transport des effets par petite vitesse sera plus élevé. On ne peut dire quel sera le coût du trafic pour les quelques mois qui vont suivre.

La Dominion Express fournira le chiffre de ses affaires à venir jusqu'au mois de novembre inclusive.

Salle Windsor. Merc. soir. 8 de. Deux grands artistes Maurice

DAMBOIS

Célèbre violoncelliste et Aurort

LACROIX

Brillante pianiste.

Billets en vente chez Archambault et chez Willis. Prix: \$1 à \$2.50. Piano Steinway. Dir.: J. A. Gauthier.

RECITAL D'ORGUE

À l'église St. Andrew and St. Paul, rue Ste-Catherine ouest, le MARDI SOIR, 7 décembre, à 8 heures 30, par

M. JOSEPH BONNET.

On pourra se procurer des billets à \$100 à la porte de l'église. Il sera perçu une taxe de 3 sous sur chaque billet, à la porte.

PAPA

La saucisse au porc frais est excellente — marque

S. L. CONTANT

Chez votre boucher

Compagnie des Tramways de Montréal

Afin de compléter le travail de réparation à l'ouest de la Place d'Armes, le service des tramways sera modifié tous les soirs, après 7 heures, à partir de mardi, 7 décembre, jusqu'à ce que les travaux soient complétés.

Les tramways Wellington, Windsor et Lachine se dirigeront vers l'est par la rue Craig et la Côte de la Place d'Armes pour reprendre leur route vers l'ouest par la rue Saint-Jacques.

Les tramways Centre tourneront au square Victoria.

Académie Royale Canadienne

La 42ème EXPOSITION DE PEINTURE, DE SCULPTURE, D'ARCHITECTURE, Etc., aura lieu à la ART GALLERY, 679-ouest Sherbrooke, du 19 novembre au 18 décembre prochain. Ouverte tous les jours de 10 a.m. à 6 h. p.m. et les lundis et jeudis soirs, de 8 à 10 h. Admission 25 c. Les lundis et le samedi, de 2 à 6 h. p.m. et le jeudi, de 10 h. a.m. à 6 h. p.m., ENTREE GRATUITE.

OLYMPIC

Le Plus Grand PAQUEBOT ANGLAIS

29 déc. 23 mars 20 avril

Passages disponibles pour toutes les classes.

Excellente Cuisine. Cabines Spacieuses. Suites de Luxe. Correspondance en Français.

WHITE STAR LINE 211 Rue McGill Montréal ou Agents Locaux.

PACIFIQUE CANADIEN

MONTRÉAL-QUEBEC

INAUGURE LE 28 NOVEMBRE

NOUVEAU SERVICE DE NUIT

ENTRE MONTREAL GARE WINDSOR ET QUEBEC

(EN PLUS DU SERVICE DE LA PLACE VIGER)

Lire de haut en bas	Quotidien	Lire de bas en haut	Quotidien
P.M.		A.M.	
11.20	Dép. — GARE WINDSOR — Arr.	7.05	
11.25	Westmont	6.57	
11.32	Montréal West	6.50	
P.M.		A.M.	
11.45	Dép. — GARE WINDSOR — Arr.	6.40	
12.15	Mtl.-End	6.30	
6.30	Québec	11.45	
		P.M.	

Wagons-lits éclairés à l'électricité et wagons ordinaires des deux gares. Les voyageurs ont la faculté d'occuper les wagons-lits à la gare Windsor ou à la gare Viger dès 9.30 p.m.

IRLANDE

LA RAISON
DU PLUS FORT

JOSEPH DEVLIN DIT POURQUOI IL N'EST PAS SINN FEINER. — LLOYD GEORGE PRISE AU MOT. — LES TRAITEES A LA REPUBLIQUE. — LES PREVENANCES DE DUBLIN CASTLE.

Londres, 6 (S. P. A.). — Joseph Devlin, député nationaliste pour la division Falls, de Belfast, dans un discours prononcé, hier soir, a déclaré que la chance d'en arriver à une solution pacifique de la question irlandaise était de retirer les troupes armées d'Irlande. La raison pour laquelle il n'est pas Sinn Féin, c'est qu'il ne croit pas qu'une petite nation de quatre millions et demi, manquant du matériel de guerre, de richesses, et rien qu'avec la justice de sa cause, puisse résister à la force du pouvoir.

S'il y avait la plus petite chance de succès, dit-il, il prendrait immédiatement un fusil et serait prêt à mourir pour son pays. Il veut régler la question sur le terrain de la constitution. La Grande-Bretagne et l'Irlande devraient demeurer ensemble.

UNE PROPOSITION A LLOYD GEORGE

Dublin, 6. — Le rev. Michael O'Flanagan, président intérimaire des Sinn Féiners, a envoyé le télégramme suivant, à M. Lloyd George: "Vous déclarez être prêts à faire la paix immédiatement sans attendre Noël. L'Irlande est aussi prête. Quelle démarche vous proposez-vous premièrement?"

Une trêve de Noël en Irlande a été suggérée par Roger N. Sweetman, député Sinn Féin au parlement, lequel a récemment suggéré de prendre avantage de la visite de la commission du travail anglais en Irlande pour tenir une conférence avec le parti ouvrier irlandais, la conférence de la paix irlandaise et la hiérarchie catholique pour faire mettre en pratique l'appel du Cardinal Logue en faveur d'une trêve de Dieu.

UNE PROCLAMATION.

Belfast, Irlande, 6 (S. P. A.). — Les Sinn Féiners ont fait circuler une proclamation dans tout l'Ouest et le Sud de l'Irlande déclarant que ceux qui étaient coupables de conspiration et de félonie seraient exécutés comme "traîtres" à la république irlandaise.

La proclamation se lit comme suit: "Attendu que la république irlandaise a déclaré la guerre à l'Angleterre, nous donnons par les présentes avis que toute personne coupable de trahison et de félonie sera mise à mort sans avertissement comme traître à la république."

Un autre avertissement a été donné par les quartiers généraux de l'armée républicaine irlandaise de Belfast. Il se lit comme suit: "Avis est par les présentes donné que toute personne qui s'enrôle ou prête secours, de quelque nature que ce soit, aux troupes constabulaires spécialement actuellement organisées par l'ennemi sera regardée comme traître à la république et sera traitée en conséquence."

DUBLIN CASTLE A L'OEUVRE. — Londres, 6. — Les rumeurs qui ont eu libre cours en ces derniers temps touchant les nouvelles démarches qui se feraient pour rétablir le régime de la paix en Irlande ont pris la forme intéressante que voici: M. Lloyd George aurait cherché à entamer des pourparlers avec Arthur Griffith. On disait hier qu'il y a trois semaines à peu près le premier ministre s'est mis en communication avec le chef sinn féin et que la voie était pavée pour la visite de ce dernier à Downing Street. Mais alors, Dublin Castle ou certains des collègues torles de Lloyd George auraient eu vent de ces pourparlers secrets, et l'arrestation immédiate d'Arthur Griffith aurait eu pour but d'empêcher le premier ministre de mettre son plan à exécution. D'où le mécontentement de M. Lloyd George en apprenant la capture du chef des Sinn Féin. On prête au député T. M. Hogan l'intention d'interpeller le gouvernement cette semaine sur ce sujet. C'est lui qui aurait déniché l'affaire.

DE PAYS A PAYS. — Dublin, 6. (S. P. A.). — Le conseil du comté de Galway, affilié au mouvement républicain, a adopté samedi, des résolutions priant le parlement républicain irlandais de négocier une trêve en vue d'obtenir une paix honorable. Le conseil voudrait aussi que le gouvernement anglais cessât d'interdire les assemblées du parlement républicain irlandais, afin que ce dernier puisse en se réunissant nommer ses plénipotentiaires. Les résolutions déclarent que le régime de la terreur et de l'incendie, des représailles et des contre-représailles nuit aux intérêts de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

UNE ASSEMBLEE D'ASQUITH. — Londres, 6. (S. P. A.). — L'ex-premier ministre Asquith a tenu une grande assemblée samedi en l'Albert Hall et, après les discours, la foule a adopté une résolution blâmant le meurtre des policiers et des soldats en Irlande et déplorant l'impuissance du gouvernement de mettre la main sur les criminels et de protéger ses serviteurs. La résolution reprouve aussi l'immoralité et l'inefficacité politique de représailles qui fait expirer aux innocents les fautes des coupables. Elle attire l'attention du gouvernement sur l'urgence de cesser de réprimer le crime par le crime et demande que des mesures soient prises immédiatement pour restaurer la suprématie de la loi et de l'ordre, pacifier l'Irlande, et la réconcilier avec l'Angleterre.

M. Asquith a protesté énergiquement contre l'assassinat des policiers et des militaires et contre les excès que l'on laisse perpétrer aux officiers. Il a rappelé que pas un des représailles n'a amené de punition à ses auteurs et que ceux qui les commettent ont pour raison de croire qu'ils font bien d'agir comme ils le font. Sir Horace Plunkett, qui était l'un des orateurs, a déclaré que tout le trouble provient de ce que le gouvernement n'a fait appel qu'à un cin-

GRECE

CONSTANTIN
L'EMPORTE

LES HELLENES SE PRONONCENT EN GRANDE MAJORITE POUR LE RETOUR DE LEUR SOUVERAIN. — CELUI-CI ACCEPTE. — RA-T-IL A LA SUITE DE LA NOTE DES ALLIES?

Athènes, 6 (S. P. A.). — L'ambassadeur de la Yougoslavie a remis officiellement au gouvernement grec samedi une note l'avertissant que le traité turco-allié serait révisé, si l'ex-roi Constantin retourne sur le trône. Le Cabinet a eu de longues conférences au cours de la semaine dernière. Tour à tour, les ministres ont examiné la note et le centre de l'attitude anglo-française, porté attention aux conseils de Constantin, et étudié le côté financier de la situation. Les membres du gouvernement comptent bien avoir de recevoir la note commune des Alliés vendredi soir, que l'Angleterre et la France et l'Italie ne se montreraient pas trop exigeantes afin de ne pas choquer les Grecs.

La question de finance est le principal trouble-fête à l'heure qu'il est, l'armée seule coûtant pas moins de quatre millions de drachmes par jour. Mais jusqu'à présent, les dépenses de l'armée avaient été payées par des billets émis sur le comité de contrôle des finances alliées internationales.

On rapporte que les soldats français et les soldats grecs en garnison à Salonique se sont querelés dans la chaleur de la discussion et que trois hommes ont été blessés. Il y a eu aussi quelques arrestations à Smyrne entre civils et soldats relativement au chant d'un refrain vénélistes. En fin de compte, un régiment croète a été désarmé. Les fêtes sont tellement montées à certains endroits que les vénélistes refusent de manger des olives. On dit que l'armée est l'ennemi national des royalistes de Constantin. Samedi soir, la ville était brillamment illuminée et les fanfares jouaient librement dans les rues, la marche dite de Constantin; des centaines d'enfants, suivant les musiciens, la chantaient à gorge déployée. On pouvait voir un peu partout des photographies de Constantin affublé de ses divers et nombreux uniformes. Des milliers de soldats rompus à la guerre bondaient les cafés de la cité et les hôtels débordaient d'experts politiques qui causaient bruyamment de la situation.

La situation a été exposée clairement au peuple grec, on leur a dit avant la votation quelle attitude entendaient prendre les Alliés à l'égard de la Grèce.

Dans les sphères politiques, on se dit que tout dépend de Constantin. Les vénélistes pensent que le roi n'abdicque pas en faveur de son fils aimé, le prince George, duc de Sparte. La Patrie, organe de Vénélistes, a demandé formellement l'abdication de Constantin; d'autres journaux reflètent un sentiment de tristesse parce que les Alliés ont déclaré que le traité de Sévres sera révisé et que la Grèce perdra peut-être Smyrne et la Thrace. Pendant que le vote plébiscitaire se prenait, le vieux premier ministre Rhallis, cassé par l'infirmité, s'est rendu au Bureau des Affaires Etrangères pour rédiger une réponse à la note franco-italo-anglaise. A tout bout de champ il s'est interrompu par des visiteurs, parfois importuns, mais il est resté fidèle à sa devise: "Mon gouvernement est démocratique, le roi en tous temps."

Athènes, 6 (S. P. A.). — Le plébiscite tenu en Grèce, hier, a donné une immense majorité en faveur du retour de l'ancien roi Constantin sur son trône. Le vote a duré jusqu'au coucher du soleil et les résultats complets seront probablement divulgués aujourd'hui. La journée s'est passée sans incidents dignes de mention. Les princes grecs ont déposé leur vote dans la matinée. Le scrutin n'a pas été secret. Les soldats se sont rendus aux urnes par pelotons avec des photographies de Constantin. Un des bureaux de votation se trouvait installé dans une cathédrale. Là des garçons ont distribué des blancs de votes prêts à être remplis par les votants. Les assistants de Constantin ont voté en faveur de Constantin, quant à ceux qui manifestaient l'intention de voter contre le monarque, ils n'avaient qu'à écrire le mot "non" sur la feuille et à remettre le papier dans une boîte.

nième de la population irlandaise, et à complètement ignoré dans ses démarches les quatre autres cinquièmes du peuple irlandais.

LES PIONS BRITANNIQUES. — Dublin, 6. (S. P. A.). — Les auxiliaires de la police du district de Macroom, se plaignant que des gens d'apparence inoffensive ont sorti brusquement des revolvers de leurs poches pour tirer sur eux, viennent de faire afficher des proclamations menaçant de fusiller quiconque sera vu dans les mains dans les poches en public.

ABATTU EN PLEINE GARE. — Dublin, 6. (S. P. A.). — Un communiqué officiel est venu expliquer hier les circonstances qui ont entouré la mort de Joseph Rowley, Sinn Féin éminent, survenue samedi soir. D'après ce communiqué, un groupe de policiers s'est rendu à la gare Broadstone pour avoir l'œil sur les suspects à l'arrivée des trains. Or, à l'arrivée du train rapide de Galway, un des policiers en fonction a cru reconnaître Rowley comme étant l'individu que l'on soupçonne du meurtre d'un constable en chef et d'être l'auteur de plusieurs autres attentats. Les constables ont donc essayé de s'emparer de Rowley, au moment où ce dernier mettait pied à terre, mais il a pris la fuite, ainsi que son compagnon. Les policiers ont fait feu, blessant gravement Rowley, qui a succombé hier matin dans un hôpital. L'autre n'a pas été atteint par les balles.

UNE ARRESTATION. — Belfast, 6. (S. P. A.). — Daniel Reardon, un supposé commandant de l'armée républicaine irlandaise, a été arrêté samedi au sujet du meurtre de deux constables tués à Killorgney, comté de Kerry, le jour même des funérailles de MacSwiney. Le constable en chef Storey a été enlevé hier à West Cork et amené dans un endroit inconnu.

LA LIGUE DES NATIONS

LE CANADA ET
L'ARTICLE DIX

M. DOHERTY EXPLIQUE SON ATTITUDE. — UNE INITIATIVE CANADIENNE. — LES CONSEQUENCES DU DEPART DE LA DELEGATION ARGENTINE. — LA RESOLUTION PRESENTEE PAR CELLE-CI SERA DISCUTEE.

Genève, 6. (S. P. A.). — En présentant sa résolution à l'Assemblée de la Société des Nations pour le retranchement de l'article X du pacte de la Société, M. C. J. Doherty, du Canada, agissait sur l'initiative du Canada et du point de vue purement canadien.

M. Doherty l'a déclaré explicitement après la séance à laquelle sa résolution fut présentée, dans une interview au correspondant de la Presse Associée, qui a demandé au ministre si son but était de faire disparaître les objections américaines.

M. Doherty a déclaré: "En présentant la résolution pour l'abrogation de l'article X du pacte de la Société, je ne fais que suivre la politique adoptée depuis le commencement de la discussion de cet article durant la conférence de la paix. Nous l'avons approuvé; nous avons ratifié le pacte qui le contenait parce qu'en le rejetant c'était rejeter le traité de Versailles, mais nous nous sommes réservés le droit de reprendre la question en temps opportun."

Interrogé au sujet de la rumeur que l'un des objets principaux était de paver la route à l'entrée des Etats-Unis dans la Ligue, M. Doherty déclara: "Sans doute, si l'initiative canadienne d'un point de vue purement canadien."

Le départ de la délégation argentine de l'Assemblée de la Société, samedi après-midi, a été le premier réciprocité touché durant les trois semaines de délibérations.

L'indépendance démontrée par Honório Pueyrredon en votant contre l'ajournement de l'étude des amendements et sa rupture de l'unanimité de l'assemblée furent considérées comme l'annonce d'une séance orageuse, mais l'on ne s'attendait pas au départ de la délégation argentine.

Il existe ici deux courants d'opinion. L'un veut que les esprits dirigeants de l'assemblée aient trop négligé les sentiments des petites puissances et aient fait fausse route en s'opposant aux amendements; l'autre, que la délégation argentine ait agi trop précipitamment.

Il est rumeur que les autres délégations de l'Amérique du Sud vont suivre l'exemple de l'Argentine. La plupart sont en faveur des amendements proposés par Pueyrredon, mais elles ne se retirent pas si ces amendements étaient pris en considération.

M. Hymans, président de l'assemblée, a été en conférence avec M. Viviani, de France, et d'autres délégués au sujet de la situation résultant du départ de la délégation argentine.

M. Hymans a refusé de faire de déclaration avant d'avoir saisi l'assemblée de la question.

Genève, 6 (S. P. A.). — L'attitude du Canada n'a aucune relation avec l'attitude des autres nations, au sujet de l'article 40 du pacte de la Société des Nations, a déclaré sir George Foster, chef de la délégation canadienne, hier, relativement à l'amendement de M. C. J. Doherty, que l'article X du pacte soit éliminé.

L'attitude du Canada est exactement la même que celle de ses délégués à la conférence de la paix, où sir Robert Borden présenta à la commission de la société un mémoire demandant que cet article soit rayé. Le parlement d'Ottawa en approuvant les principes du pacte en avril 1919, a fait la même réserve.

Il a aussi proposé d'autres amendements dont l'un réserve à chaque nation le droit de réglementer et de contrôler le caractère de sa population par la restriction de l'immigration. Un autre stipulait que rien dans le pacte n'interviendrait en aucune façon avec la complète indépendance économique du Canada.

Puisque d'autres amendements seront pris en considération, le Canada demande que cet amendement reçoive aussi considération en même temps.

Sir George a dit cependant que la délégation canadienne était consentante à ce que l'amendement aille avec les autres au comité pour étude, en attendant la prochaine séance de l'assemblée, si l'assemblée décide que c'est la meilleure chose à faire.

Genève, 6 (S. P. A.). — Le premier item sur le feuilleton de l'Assemblée de la Société des Nations aujourd'hui, sera la résolution de la délégation de l'Argentine stipulant que les Etats souverains soient reconnus comme membres de la société à moins qu'ils ne veuillent s'en abstenir de leur propre volonté.

Il est curieux de noter que cette résolution sera discutée en l'absence de la délégation de l'Argentine qui a quitté l'assemblée, parce qu'elle ne pouvait obtenir l'étude de ses propositions. M. Pueyrredon dit qu'il reprendra la discussion si on l'y invite.

Il est probable qu'une explication sera présentée par un représentant des officiers de l'assemblée ou quelque délégué, probablement M. Viviani, qui dira que la délégation de l'Argentine est partie sur un malentendu. Aucun des amendements proposés par l'Argentine n'a été sujet de mesure et seulement un seul a été réellement présenté, celui qui sera étudié aujourd'hui.

Il y aura ce soir à 8 h., à la salle des marchands détaillants, No 3, Craig Est, une importante assemblée de la ligue des propriétaires. Les principaux sujets de la discussion seront l'opportunité d'augmenter la taxe foncière, et s'il serait avantageux de changer la date du démantèlement.

Tous les citoyens sont invités à cette assemblée. — (Communiqué.)

AU MONT ST-LOUIS

DE NOUVELLES
CARRIERES

M. ATHANASE DAVID, DANS UNE CONFERENCE DONNEE DEVANT LES ANCIENS ELEVES DU MONT-SAINT-LOUIS, CONSEILLE A LA JEUNESSE D'ENTRER DANS LE COMMERCE, LA FINANCE OU L'INDUSTRIE.

A la réunion mensuelle de l'Association des Anciens élèves du Mont-Saint-Louis qui a eu lieu dimanche matin à 10 heures, dans la salle académique du collège, M. Athanase David, secrétaire provincial, a donné une conférence. La réunion était présidée par le lieutenant-colonel A.-E. Dubuc. Ont aussi porté la parole: M. Beaudry Leman, le directeur de la maison, et M. Amédée Monet, député de Napierville.

Il faut préparer la lutte économique, a déclaré M. David, en donnant à ceux qui sont le plus après les moyens d'atteindre ces sphères nouvelles: la haute finance, le commerce, l'industrie et les sciences appliquées.

Que la jeunesse de demain possède également bien les deux langues. Là repose aujourd'hui notre force; demain, ce sera notre puissance. Nos institutions secondaires donnent-elles cette arme à notre jeunesse? Les élèves des collèges classiques sont nombreux qui s'inscrivent aux Hautes-Études, à Oka et dans d'autres institutions. C'est déjà là une preuve que nos jeunes gens ne craignent pas comme leurs aînés le commerce, le négoce, l'agriculture ou les sciences appliquées. C'est là une mentalité nouvelle qui s'éveille et que nous devons saluer au passage. Nous ne devons plus être seulement un flot français en Amérique. Conservons le culte de notre passé, puisons-y notre énergie dans les moments de défaillance, mais cherchons-y surtout les leçons utiles pour que l'avenir n'ait pas à nous reprocher notre manque de perspicacité et de courage.

La culture générale, qui se remarque dans les universités et high schools américaines, contribuera beaucoup à notre développement économique. A l'instar des Américains aussi, procurons-nous l'argent nécessaire à toute réussite. Les Américains font d'abord de l'argent et ils donneront aux générations futures la meilleure éducation et les meilleurs professeurs qu'on puisse obtenir avec de l'argent. Il faut compter sur la nécessité de l'argent. L'aristocratie de l'argent mise au service des grandes œuvres de l'humanité est une des plus belles choses du siècle qui commence. M. David croit en la nécessité de la fortune.

L'orateur termine en parlant de l'importance de connaître la langue anglaise, et il demande qu'un plus grand nombre de jeunes s'orientent vers les sphères du commerce et de l'industrie.

M. l'abbé Charles Beaudin, aumônier du Mont-Saint-Louis et directeur de cette maison, a aussi pris la parole pour remercier et féliciter le conférencier. M. Beaudry Leman a proposé un vote de remerciement à l'adresse de M. David. M. Amédée Monet a prononcé une courte allocution.

Chez les Franciscaines Missionnaires de Marie. — REOUVERTURE DE L'OUVROIR. — APPEL A LA CHARITE.

Les Révérendes Soeurs Franciscaines de la rue Saint-André reçoivent chaque jeudi de 2 h. à 4 h. toutes les dames charitables qui veulent bien les aider à l'Ouvroir où elles confectionnent, reprennent, brodent un tas de choses utiles à leur genre d'œuvre et maternelle. Ce travail volontaire des dames mont-réalistes rend de grands services, et, exécuté en compagnie des Religieuses, devient un passe-temps aussi agréable que reconfortant. Elles peuvent faire tant d'heureux en consacrant quelques après-midi par-ci, par-là, c'est si sain de semer des bonnes œuvres sur sa route.

Noël, le jour de l'An! Combien d'enfants manqueraient non seulement de choses amusantes, mais simplement utiles?

Les Révérendes Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, font un chaleureux appel aux per-sonnes charitables qui voudront bien leur faire parvenir tout objet utile pour jeunes enfants: linéaire neuf ou usagé, même si l'on doit reconfectionner pour l'utiliser plus avantageusement.

Ces personnes voudront bien faire parvenir leur envoi à "Révérendes Mères Supérieures des Franciscaines Missionnaires de Marie" 421 rue Saint-André.

On peut facilement communiquer au Monastère en téléphonant "Est 9311".

"Qui donne aux pauvres, prête à Dieu!"

Une oeuvre digne d'intérêt

Une oeuvre qui se recommande d'elle-même à l'attention de tous c'est bien celle que poursuit la Maison de l'Ave-Maria. Cette Maison, fondée par les Tertiaires franciscaines de la Fraternité Notre-Dame des Anges, a pour but d'offrir aux jeunes filles séparées de leur famille, un foyer sûr où, dans d'avantageuses conditions matérielles et morales, elles puissent retrouver, dans la mesure du possible, les avantages du "chez-soi familial". Depuis plus de dix ans, la Maison de l'Ave-Maria accomplit son action bienfaisante. Pour l'aider à continuer, avec une efficacité toujours plus grande son oeuvre de protection de la jeune fille, les Tertiaires de Saint-François, veulent attirer sur l'Ave-Maria l'attention du public, et faire appel, en sa faveur, à l'inépouissable charité de notre population.

A cette fin elles organisent une Tombola, qui aura lieu dans la salle de l'école Saint-Jacques, coin Saint-Denis et Sainte-Catherine, du 11 au 18 décembre prochain. Le 21 du même mois, un grand Euebre-Concert dans la salle du Rosaire (église Saint-Jacques) sous la présidence d'honneur de S. H. le maire Martin, clôturera nos fêtes de la charité.

Achetez vos Etrennes et
Cadeaux de Bonne HeureEMMENEZ LES PETITS
FAIRE LEUR CHOIX
A NOTRE
RAYON DES JOUETS

VELOCIPÈDES avec roues en métal. Hauteur de la roue d'avant: 14 pouces... 4.20 16 pouces... 4.65 20 pouces... 5.40 24 pouces... 8.65

Jolies AUTOMOBILES peintes en rouge, avec roues caoutchoutées... 11.90

BERCEAUX en fil métallique émaillé blanc, pour poupées... 2.95

TAMBOURS en parchemin ou en véritable peau, tour en métal. Prix: 1.35, 1.90, 2.20, 2.95 et... 3.35

JEUX de quilles en bois. Hauteur: 7 pouces... .95 8 pouces... 1.35 9 pouces... 1.75 10 pouces... 2.65 11 pouces... 3.35

PHONOGRAPHES en bois fini acajou, jouant les disques de toutes marques... 10.95

MECCANO. N'oubliez pas que nous avons tous les numéros et toutes les pièces séparées.

Voyez la démonstration de nos trains mécaniques et électriques. Jouets mécaniques, jouets à table, etc., etc.

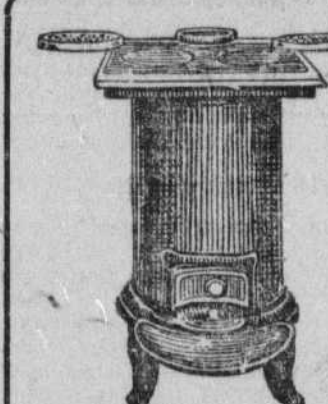
Au deuxième.

BAS GOLF



BAS Golf tout laine pour hommes et garçons. Couleur: gris seulement. Bord de couleurs variées. Poutures: 7 1/2 à 10. Rég. 2.00 la paire pour... .98

Au rez-de-chaussée.

Nécessités
pour les
temps
froids

FOURNAINES Quatre, 9.95, 11.95 et 21.95. SEUX à charbon, 99 et 95. SAS pour les cendres, 25, 35, 45. SAS en tôle galvanisée, pour les esndres, marque "Daisy"... 1.75 Sas rotatoires... 4.95 BARILS en tôle galvanisée, pour les cendres... 3.45 Avec couvercle... 3.95

BOURRELETS POUR PORTES ET FENETRES

Marque "Frost King", 24 pieds par paquet... 59. Marque "Dunlop"... 20. Marque "Storm Proof, la verge... 05, 07 et 09.

BOURRELETS en bois avec bordure en feutre, le pied... 05, 07 et 09.

CHAUFFE-RETE à gaz et poêle combinés, marque Morning Star, Rég. 3.00 pour... 98. CHAUFFE-RETES à l'huile, 9.95, 6.95, 9.50 et... 10.50

Au sous-sol.

Paletots et Complots

pour
Garçons

PALETOTS d'hiver pour garçons de 15, 16 et 17 ans; modèle Ulsterette demi-ajusté. En tweed mélangé brun ou en freize brune. Spécial à

14.95

COMPLETS pour garçons de 14 à 16 ans. Modèle Norfolk. En tweed brun uni ou rayé brun. Spécial à... 12.95 En vécuna bleu-marine... 14.95

Au rez-de-chaussée.

Donnez comme cadeau

un fer électrique et
économisez

2.55

Aucune femme ne peut se dispenser d'un fer électrique; aussi avec quel plaisir cet article est reçu comme cadeau au temps des fêtes.

Nous vous offrons un fer électrique d'une marque avantageusement connue dans tout le pays. Pesant: plus de 6 livres, 7 pieds de corde, trépied plat. Garanti pour un an. Notre prix régulier est de 7.50. Nous vous ferons économiser 2.55 en vous offrant ce fer au prix très spécial

4.95

LAMPES Tungsten, 25 watt, chacune... .35 Ou 3 pour... 1.05

Au deuxième.

Notre Service Postal

Nous attirons spécialement l'attention des personnes résidant en dehors de Montréal sur l'excellence et l'efficacité de notre

SERVICE POSTAL

Il vous est très facile, grâce à ce service, de profiter des nombreuses bonnes affaires que nous offrons à notre clientèle. Nous publions tous les mois un Bulletin illustré de nos meilleures occasions. Pour recevoir ce Bulletin gratuitement, il suffit de nous faire parvenir votre nom et votre adresse. Ecrivez aujourd'hui. Vous ne tarderez pas à apprécier l'excellence de notre Service Postal.

Dupuis Frères

LE MAGASIN DU PEUPLE

447 à 449 Est, rue Sainte-Catherine